





Conseil Supérieur de la Formation  
et de la Recherche Stratégiques

## RECHERCHE

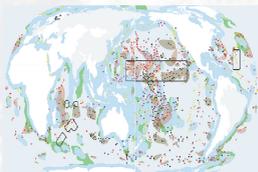
Appels à projets - Prix



Groupement d'intérêt public sous tutelle du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, regroupant des entités issues des secteurs public et privé, le CSFRS a vocation à soutenir la formation et la recherche stratégiques, à contribuer au renforcement d'une communauté stratégique et à en faire rayonner les travaux, en France comme à l'étranger.

## GEOSTRATEGIA

L'agora stratégique 2.0



Une approche transversale des questions stratégiques, grâce à un Conseil scientifique regroupant des experts de tous les horizons professionnels et disciplinaires.

## COLLOQUES

Assises - Restitutions



Le choix de projets s'inscrivant dans une démarche prospective, innovante et pluridisciplinaire.

## MOOC

Questions stratégiques



Le souci d'aider les décideurs publics et privés à appréhender les paramètres stratégiques de demain et de leur proposer des réflexions et outils applicables à leur activité.

La volonté de contribuer à l'échange entre membres et à la relève générationnelle au sein de la communauté stratégique.

[www.csfrs.fr](http://www.csfrs.fr)

# CSFRS

Conseil Supérieur de la Formation  
et de la Recherche Stratégiques

## LES MEMBRES DU CSFRS

### ENTREPRISES



edf



TOTAL



RATP



RENAULT



LE GROUPE  
LA POSTE



SANOFI



Caisse  
des Dépôts



VEOLIA



HAVAS  
WORLDWIDE  
PARIS



AIRBUS  
GROUP

### RECHERCHE & FORMATION



INHESJ

INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ETUDES  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



utt  
UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE  
TROYES  
Institut Charles Delaunay



cnrs  
dépasser les frontières



Université Panthéon-Assas



HEC l'ena  
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
PARIS

### REPRESENTANTS DE L'ETAT



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES ARMÉES



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE  
LA JUSTICE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

### PARTENAIRE



AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



ENTRE INSTABILITÉ  
ET CHAOS  
HYBRIDATION DES MENACES

VIII<sup>èmes</sup>  
Assises nationales  
de la recherche stratégique

Jeudi 30 novembre 2017

Actes du colloque organisé par le CSFRS  
en collaboration avec l'IHEDN et l'INHESJ

# Sommaire

## 7 **Introduction - Entre instabilité et chaos : l'hybridation des menaces**

ALAIN BAUER

## 9 **L'origine de l'hybridation : crises, menaces et fragmentation du monde**

JEAN-YVES LE DRIAN

Comprendre l'hybridation des menaces, c'est avant tout comprendre d'où proviennent l'instabilité et le chaos. Le panorama ici dressé est au fondement même de toute tentative de pensée sur l'hybridation et ses manifestations. La fragmentation du monde, la pluralité et la diversité des crises, la multiplication des acteurs et le retour du fanatisme sont autant de facteurs qui ont donné naissance à ces menaces que l'on questionne et qui nous questionnent. Ainsi c'est à une approche globale des crises que nous sommes obligés.

### *Perspectives stratégiques sur l'hybridation*

## 17 **Les hybrides : la nouvelle perspective stratégique**

JACQUES DE SAINT-VICTOR et JEAN-FRANÇOIS GAYRAUD

À l'heure du chaos mondial, théâtre de violences aussi bien politiques, terroristes que criminelles, la scène stratégique se brouille. Ainsi, un nouveau protagoniste apparaît qui mêle, contre toute logique, le brigand et le militant, le fanatique et le criminel. Cette mutation nécessite une analyse conceptuelle refondée.

## 29 **Nouveaux champs stratégiques de l'hybridation : la croissance du commerce illicite**

LOUISE SHELLEY

La notion d'hybridation amène une extension du champ des questions stratégiques notamment à travers sa prise en compte des problématiques climatiques, migratoires et cyber. La question-clé de ces nouveaux champs stratégiques est celle de la croissance du commerce illicite. C'est une vieille thématique cependant, couplé à ces trois nouveaux facteurs, elle expérimente une vigueur nouvelle et grandissante. Cette thématique éprouve ainsi les États dans leur capacité à faire face aux menaces hybrides mais aussi à donner naissance à des solutions nouvelles.

## 35 **La Russie face à ses menaces** **Équilibre militaire stratégique et transformation de l'ordre mondial**

MIKHAIL REMIZOV

Dans le bouleversement actuel de l'équilibre des puissances, l'important est d'orienter, à son avantage, la transformation du monde. Dans cette optique, la Russie entend maîtriser son destin géopolitique en s'insérant dans le jeu mondial « d'hyperpuissances » qui se côtoient et se complètent sans se faire face. L'existence d'une superpuissance unique garante d'une sécurité globale et absolue serait une utopie du « Grand Occident » et pourrait même créer un danger pour le principe de l'égalité entre les États-Nations qui garantit l'équilibre du monde depuis les Traités de Westphalie (1648).

## **43 La belligérance à l'heure de l'hybridité**

ÉLIE TENENBAUM

L'hybridité est un concept complexe qui recoupe plusieurs réalités sémantiques différentes. Comprendre sa signification, c'est donc, avant tout, interroger sa généalogie. Trois périodes et niveaux de définition peuvent être distingués : le premier est celui de la désignation des conflits complexes ; le deuxième est l'illustration du seuil capacitaire et du phénomène de durcissement (la montée en gamme capacitaire d'acteurs irréguliers) et, enfin, le troisième désigne un mode de conflictualité ayant pour principe l'ambiguïté stratégique. Entre des « faux concepts » et des vrais problèmes, doit-on craindre la guerre hybride ?

## **47 Comment l'hybridité redéfinit notre stratégie**

ANTOINE WINDECK

Concevoir la belligérance à l'ère des menaces hybrides est une problématique majeure pour les forces armées. Les armées régulières, dans leur histoire, ont déjà eu à faire face à des affrontements irréguliers (guérilla et contre-guérilla). Pour autant, les menaces hybrides obligent à redéfinir des réponses longtemps usitées. L'hybride est celui qui, pour éviter une contre-attaque violente et légitime, agit sous le seuil, contourne les éléments de puissance des États, use des fragilités présentes sur des plans aussi bien psychologiques, sociaux, sociétaux que militaires. Combattre les menaces hybrides est-ce donc les contraindre à se battre à notre niveau ou l'enjeu n'est-il pas, au contraire, dans la redéfinition de notre concept de la belligérance et de nos conceptions même de la stratégie ?

## **53 L'hybridation des réponses européennes**

NICOLE GNESOTTO

L'héritage historique européen nous montre à quel point sa créativité a su irriguer la réflexion stratégique occidentale. L'Europe a sans relâche travaillé à évacuer la violence et la guerre de sa vision des relations internationales, grâce à la construction européenne. C'est un patrimoine stratégique à la fois riche et contraignant, mais à l'heure de l'hybridation, il est primordial de redynamiser la solidarité stratégique européenne afin de concevoir globalement le poids des menaces. Il faut croire en la capacité des Européens à imaginer des solutions hybrides et à reconquérir leur autonomie stratégique.

## *Conclusion*

## **61 La maîtrise du renseignement : un enjeu pour l'hybridation**

PIERRE DE BOUSQUET DE FLORIAN

À l'heure des menaces protéiformes le renseignement revêt un aspect stratégique fondamental. L'ère informatisée et connectée dans laquelle nous vivons produit du renseignement en permanence. Sous cette masse intarissable, des signaux faibles existent qui sont obscurcis par l'information inutile et anecdotique. Le 14 juin 2017, à l'initiative du président Macron, la Coordination nationale du renseignement et de la lutte antiterroriste est créée. Cet organe orchestre harmonise les musiques des différents services de renseignements et les réunit sur la même partition. Leur coordination est toute la difficulté actuelle de l'optimisation du renseignement stratégique.

La *Revue Défense Nationale* est éditée par le Comité d'études de défense nationale  
(association loi de 1901)

Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, bâtiment 34, PARIS VII

Adresse postale : BP 8607, 75325 PARIS CEDEX 07

Fax : 01 44 42 31 89 - [www.defnat.fr](http://www.defnat.fr) - [redac@defnat.com](mailto:redac@defnat.com)

Directeur de la publication : Alain COLDEFY - Tél. : 01 44 42 31 92

Rédacteur en chef : Jérôme PELLISTRANDI - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédactrice en chef adjointe : Audrey HÉRISSON

Secrétaire général et *webmaster* : Paul LAPORTE - Tél. : 01 44 42 31 91

Secrétaire général de rédaction : Pascal LECARDONNEL - Tél. : 01 44 42 43 69

Assistante de direction et secrétaire de rédaction : Marie-Hélène MOUNET - Tél. : 01 44 42 43 74

Secrétaire de rédaction : Jérôme DOLLÉ - Tél. : 01 44 42 43 69

Abonnements : Éliane LECARDONNEL - Tél. : 01 44 42 38 23

Chargés d'études : Laurent HENNINGER et Emmanuel DESCLÈVES - Tél. : 01 44 42 43 72

Comité de lecture : Marie-Dominique CHARLIER-BAROU, André DUMOULIN,

Jean ESMEIN, Sabine DE MAUPEOU et Bernard NORLAIN

Régie publicitaire (ECPAD) : Karim BELGUEDOUR - Tél. : 01 49 60 58 56

DL 93086 - 1<sup>er</sup> trimestre 2018 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1019 G 85493 du 4 décembre 2014

Imprimée par BIALEC, 23 Allée des Grands Pâquis, 54180 HEILLECOURT

# Entre instabilité et chaos : l'hybridation des menaces

Alain BAUER

Professeur de criminologie au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), professeur associé à l'Université Fudan (Shanghai), *senior research fellow* au *John Jay College of Criminal Justice* (New York) et à l'Université de droit et de science politique de Chine, directeur de la chaire Sciences policières et criminelles du *MBA Management de la sécurité* (Paris II, HEC et EOGN) et président du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS).

« Bien que le dispositif stratégique se résume aux deux forces, régulières et extraordinaires, elles engendrent des combinaisons si variées que l'esprit humain est incapable de les embrasser toutes. »

SUN TZU, *L'art de la guerre*, Chapitre V

Les VIII<sup>èmes</sup> Assises nationales de la recherche stratégique, saison 2017, ont eu pour thème l'hybridation des menaces. Quelle est la nature des menaces contemporaines ? De quoi procèdent-elles ? Sommes-nous capables de les identifier aussi aisément qu'auparavant ? Toutes ces interrogations expriment notre difficulté croissante à clarifier les périls qui pèsent sur notre société.

Si les menaces d'hier étaient fixes et appréhendées, elles sont désormais mouvantes et déconcertantes. Elles brouillent les champs et les modes : criminalités, pirateries, fanatismes, terrorismes, conflictualités armées... La mutation permanente des menaces bouleverse donc les cadres de pensée traditionnels et nous incite à interroger leur nature au travers d'une nouvelle grille de lecture : l'hybridité.

Un bref retour aux racines grecques et latines dévoile la lourde hérédité du terme hybride. L'« *Hybris* » (grec) dénonce la démesure de celui qui prétend bouleverser l'ordre établi, déchaînant tempêtes et passions. L'« *hybrida* » (latin) désigne le bâtard, le sang-mêlé, l'impur, l'incestueux. Entremêlement « contrenature », d'espèces ou de sentiments exacerbés, l'hybridation relève de l'interdit, de l'extraordinaire, du hors-norme. L'hybride est celui qui bouscule les certitudes, les repères, les connaissances. À la croisée entre humanité et monstruosité, il est alors source de chaos et d'instabilités.

À partir du XX<sup>e</sup> siècle, le processus d'hybridation, de métamorphose des menaces connaît une ascension fulgurante. Une transformation des acteurs tout comme une mutation de leurs activités s'est opérée au gré des évolutions de

l'environnement. Ainsi, si activités criminelles et activités terroristes s'excluaient naguère et justifiaient des approches disjointes, elles s'inscrivent désormais dans un *continuum*, le « gangsterrorisme ». De même, la guerre régulière cède le pas à une reformulation de la belligérance, croisant les modes et les champs d'agression, tutoyant nos lignes rouges pour mieux les contourner. Les répertoires traditionnels, qui se fondaient sur le niveau d'hostilité manifesté par une menace donnée pour définir et calibrer la réponse de la société, sont durablement brouillés. Capable de bouleverser les équilibres globaux, l'hybridation interroge également la pertinence des dispositifs de sécurité internes et externes face à ces « nouvelles menaces ».

Devant de telles évolutions, l'enjeu est de pouvoir redéfinir des stratégies de réponse pertinentes et efficaces. Cette situation nous invite à un *aggiornamento*, intellectuel d'abord, organisationnel ensuite, moral enfin.

Les Assises de la recherche stratégique 2017 ont constitué une plateforme de dialogue dans laquelle des voix se seront entremêlées afin d'apporter des pistes pour cerner les contours de la menace. Tour à tour, les menaces qui se développent à l'intérieur comme à l'extérieur de nos sociétés ont été analysées à l'aune de l'hybridité. Les nouveaux chemins de la menace empruntent désormais « des combinaisons si variées que l'esprit humain est incapable de les embrasser toutes » (SUN TZU).

Vous trouverez dans ce *Cahier de la Revue Défense Nationale* l'essentiel des interventions effectuées lors des différentes tables rondes ainsi que les messages et allocutions des personnalités qui se sont adressées aux Assises. ♦

# L'origine de l'hybridation : crises, menaces et fragmentation du monde

Jean-Yves LE DRIAN

| Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Mesdames et Messieurs les conférenciers,  
Messieurs les officiers généraux,  
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Les exigences du calendrier international font que je ne peux être présent parmi vous aujourd'hui. Je le regrette mais je tenais par ces quelques mots d'introduction à vous apporter ma vision de la problématique qui vous occupe aujourd'hui : je la confie à Alain Bauer, qui saura, j'en suis convaincu, vous transmettre toutes les dimensions de ce message. La thématique qu'il a choisie est essentielle, elle est aussi adaptée aux incertitudes et à l'instabilité qui caractérisent l'époque de bouleversements stratégiques dans laquelle nous évoluons.

## **Les bouleversements de l'ordre international**

### ***Multiplication des crises de sécurité***

Nous vivons un moment de très grande tension, le plus grave depuis la fin de la guerre froide. Jamais, depuis cette date, les divergences de vision et le niveau de violence et de conflictualité n'ont été aussi élevés. En témoignent le nombre et l'intensité des crises de sécurité, la diffusion de l'hyper-terrorisme ou la gravité des progrès de la prolifération dans un petit nombre de pays très sensibles. Le caractère régional de ces crises ne doit pas nous faire sous-estimer leur portée globale. Elles concernent en effet très directement la sécurité de nos citoyens, ici en France, et en Europe.

### ***Tensions économiques***

À cela s'ajoute une nouvelle donne économique. De graves tensions commerciales se font jour. Le monde n'a jamais été aussi interdépendant, certaines zones connaissent un niveau de croissance spectaculaire, et pourtant, malgré la mondialisation, la coopération est moins évidente qu'au début des années 2000.

Les flux de biens, de services et de personnes n'ont jamais été aussi importants et nous redécouvrons pourtant que certains peuvent encore envisager le commerce comme un rapport inégal, fermer leurs marchés et attendre des autres qu'ils ouvrent les leurs, piller les technologies ou la propriété intellectuelle.

### ***Recomposition des rapports de force internationaux et stratégies de puissance***

Les crises de sécurité et les tensions économiques accompagnent et expliquent en même temps une redistribution de la puissance à l'échelle mondiale. Avec elles reviennent sur le devant de la scène des stratégies de puissance affirmées, et parfois très agressives, avec une prise de risque alarmante de la part de certains acteurs. Elles témoignent d'une recomposition en profondeur des rapports de forces internationaux. Comme dans toute phase de transition dans les rapports de puissance, nous vivons une époque où les ruptures et les risques de surprises sont devenus l'étalon du raisonnement et de l'action stratégiques.

L'égalisation des rapports de puissance rend désormais possibles des stratégies conflictuelles, qui se déploient sur les territoires où tel ou tel pays cherche à établir une position hégémonique, mais aussi dans de nouveaux espaces disputés, au cœur de la mondialisation, qu'il s'agisse des espaces marins, extra-atmosphériques ou cyber. Nous assistons au retour des postures d'intimidation, à l'obsession de certains de bâtir des zones d'influence où l'on se partagerait la planète entre quelques Grands, comme fruit d'un pur rapport de puissance. Preuve de l'instabilité à laquelle conduit ce genre de stratégie : les crises se multiplient justement aux points de jonction des zones d'influence que l'on cherche à imposer. Ces nouvelles tentations impériales peuvent d'ailleurs être le fait de puissances régionales lorsqu'elles jouent de l'affaiblissement des États, en s'appuyant sur tel ou tel groupe armé, ou groupe politique, à leur solde. Cet ordre international est éminemment instable car il fait de la compétition la norme, sur la base de rapports de forces évoluant en permanence, dans lesquels l'État de droit, contrairement à tous les enseignements du siècle précédent, n'a guère de place.

### ***Crise de multilatéralisme***

Corrélativement, on constate un affaiblissement des organes multilatéraux de régulation de l'ordre international. Avec la remise en cause croissante des règles du jeu multilatéral, les tentations de repli ou du jeu solitaire vont grandissantes. Pourtant, aujourd'hui, la promotion de normes est plus indispensable que jamais face aux défis globaux qui nous concernent tous. Qu'il s'agisse de la sécurité, du climat, des échanges économiques, de l'énergie, de la santé ou de l'éducation, sans parler de l'espace cyber, dans tous ces domaines, l'interdépendance de notre monde est telle que les réponses relèvent forcément d'une action internationale coordonnée. Les incertitudes et les ruptures à l'œuvre dans le monde rendent cette exigence sans doute plus difficile que par le passé ; elle n'en reste pas moins indispensable.

### **L'idéologie, un champ de bataille**

Le niveau de tension internationale atteint donc une intensité jamais vue depuis des décennies. J'ajoute que cette conflictualité ne se limite pas au terrain militaire ou économique. Elle concerne aussi le domaine idéologique, celui des représentations et des valeurs. Nous redécouvrons aujourd'hui que ce domaine peut, lui aussi, être un champ de bataille.

- **L'idéologie djihadiste**

Je pense d'abord à l'idéologie djihadiste. Ce qui la caractérise, j'ai eu l'occasion de l'écrire (*Qui est l'ennemi ?*, Cerf, 2016, 80 p.), c'est bien un projet de nature totalitaire, animé par une vision fantasmée de l'Histoire dont nous, les démocraties, sommes l'ennemi principal en raison de nos valeurs d'ouverture, de diversité culturelle, d'égalité des genres et des individus entre eux. L'idéologie terroriste a beau être la plus rétrograde qui soit, son utilisation des technologies et des méthodes de propagande les plus modernes donne à son récit mortifère une virulence inédite que la défaite militaire de *Daech* au Levant ne suffira pas à éteindre. On peut détruire une organisation terroriste militarisée par une force matérielle supérieure en nombre et en capacités, mais il est autrement plus difficile de venir à bout d'une idée quand elle est diffusée largement et se loge dans les esprits. Mais la conflictualité idéologique ne se limite pas au seul combat contre les organisations terroristes.

- **Logique de puissance, ingérence et bataille idéologique**

La montée des autoritarismes, la tentation du repli et du nationalisme représentent une autre menace pour nos démocraties. Les logiques de puissance, dont je parlais il y a un instant, mettent en œuvre des stratégies d'intimidation stratégique qui, elles aussi, portent leurs efforts sur le terrain de l'information et des représentations. Elles tentent de retourner contre nos démocraties les principes même qui les fondent – l'ouverture, la liberté d'information et de communication – pour en faire des instruments d'ingérence et de déstabilisation par la diffusion ciblée de fausses nouvelles et leur propagation au sein de l'espace numérique. Nous vivons un nouvel âge de la propagande. La désinformation n'est pas un phénomène nouveau bien sûr, mais la révolution numérique et ses incidences sur la manière dont l'opinion publique s'informe, et tout particulièrement notre jeunesse, lui confèrent une portée sans précédent. Il y a là une menace disruptive pour notre démocratie elle-même dont nous n'avons pas encore pris toute la mesure.

### **L'hybridation : un phénomène à plusieurs dimensions**

Vous le voyez, pour les besoins de l'analyse, je viens de distinguer différents types de crises. Pour autant, nous savons bien que les crises les plus graves sont toujours multidimensionnelles et qu'elles éclatent par l'aggravation réciproque de facteurs que l'analyse isole mais que le réel compose en un mélange explosif.

À notre époque, le brouillard de la guerre présente un visage hybride. Je crois qu'on peut caractériser plus précisément ce phénomène à deux niveaux.

### « Hybridation » des crises

Premièrement, pour reprendre votre vocabulaire, l'hybridation des crises elles-mêmes, c'est-à-dire la conjonction sur un même théâtre de plusieurs facteurs de déstabilisation très distincts. Je prendrai deux exemples pour illustrer ce premier niveau d'analyse.

- **Sahel**

Au Sahel, la menace terroriste ne va pas seule. Elle se nourrit d'un terreau fait d'explosion démographique et de pression migratoire, de crise climatique, de désespérance économique, de trafics en tout genre et de fragilités institutionnelles. Les trafics, notamment de drogue, sont d'ailleurs une réalité complexe. Alimentés par l'absence de perspectives économiques, ils nourrissent des réseaux de criminalité transnationale de plus en plus structurés, aux liens parfois troubles avec les organisations terroristes.

De sorte que pour remédier à la crise dans cette région, nous devons mettre en œuvre une approche globale, intégrée et multidimensionnelle, où la réponse sécuritaire contre le terrorisme et les trafics ne peut aller sans une action dans le domaine du développement économique et humain. C'est le sens du lancement par la France, l'Allemagne et l'Union européenne, en juillet, de l'Alliance pour le Sahel ; elle constitue le versant civil et économique complémentaire de la réponse sécuritaire apportée par la Force conjointe du G5.

Je veux préciser ici que c'est afin de promouvoir le *continuum* sécurité-développement comme réponse au caractère multidimensionnel des crises que nous avons décidé de porter l'aide publique au développement à 0,55 % de la richesse nationale à la fin de ce quinquennat (contre 0,38 % en 2016).

À ces piliers sécuritaire et économique s'ajoute un pilier politique puisqu'il ne peut y avoir de solution à la crise du Sahel sans une restauration de la confiance dans les institutions, et d'abord dans la capacité de l'État à protéger ses citoyens. Car le vide laissé par les institutions de l'État, c'est le vide politique sur lequel prospèrent les entreprises criminelles et terroristes, et les liens qu'elles entretiennent.

- **Syrie et Levant**

Deuxième exemple, celui de la crise syrienne dont la particularité tient à la combinaison de la lutte contre les organisations terroristes et d'une guerre civile qui s'est aggravée en s'internationalisant, par l'intervention directe ou indirecte de puissances étrangères *via* une internationale milicienne présente au sol. Avec les conséquences que nous connaissons s'agissant de l'exode de la population syrienne. La crise syrienne témoigne aussi d'un phénomène très préoccupant dans les

conflits actuels : la violence armée s'exerce de plus en plus non seulement sur les combattants mais aussi, et de façon massive, à l'encontre des civils, des acteurs humanitaires eux-mêmes et de leurs infrastructures, en violation du droit international.

J'y ajoute le risque de mutation de conflits. C'est le cas au Levant, en raison même de l'internationalisation de la guerre en Syrie et en Irak : la Turquie contre le *PYD* (Parti de l'union démocratique [kurde]), les Arabes contre les Kurdes, les Kurdes contre le régime syrien ou Israël contre le *Hezbollah* qui n'a eu de cesse de se renforcer dans le conflit syrien, où ses forces se sont aguerries et se sont vues doter d'importantes capacités, notamment balistiques. Cela rend d'autant plus urgent le passage à une solution politique en Syrie et une réconciliation nationale en Irak. Nous avons su gagner la guerre, il faut maintenant gagner la paix, ce qui réclame là aussi une action multidimensionnelle, humanitaire, économique et politique.

### **Hybridation des acteurs**

Deuxième niveau d'analyse, les acteurs, leur méthode d'action.

- **Mutation de la menace terroriste**

Qu'on pense à la menace que *Daech* a représentée à partir de l'été 2014 en passant du statut d'organisation clandestine à celui de puissance territoriale. Financée par des trafics, dotée d'armement lourd et d'une capacité de propagande sophistiquée, elle a su attirer à elle des volontaires internationaux, et projeter des forces à l'étranger en organisant des attentats sur le sol européen. Avec sa défaite militaire au Levant, *Daech* aura certes bientôt disparu sous la forme territoriale que nous lui connaissons. C'en est fini du fantasme – et des ressources – du pseudo-califat. Pour autant, cela ne signifie pas la fin de la menace d'hyper-violence qui pèse contre nos ressortissants, nos intérêts et notre territoire. *Daech* cherchera de nouvelles modalités pour agir et en même temps renouera avec un mode opératoire terroriste plus classique, celui de l'action clandestine et asymétrique. Cela exige donc de notre part un recalibrage de nos forces et nos moyens de renseignement pour répondre à ces évolutions.

- **Menace étatique et moyens d'intimidation**

Mais l'hybridation ne se limite pas aux acteurs terroristes. Elle concerne également le comportement de certains États qui mettent en œuvre des stratégies d'intimidation au service de projet d'hégémonie régionale en usant de méthodes et de moyens hybrides afin de rester sous le seuil de l'attribution. Ces actions ont lieu dans tous les milieux, qu'il s'agisse d'intervention indirecte au sol par le biais de milices ou de « volontaires », d'opérations d'ingérence et de déstabilisation dans le cyberspace ou encore de l'utilisation en mer de moyens comme les gardes-côtes ou les bateaux de pêche. C'est sous ce visage masqué que ressurgit aujourd'hui la

L'origine de l'hybridation :  
crises, menaces et fragmentation du monde

conflictualité entre les États et les menaces de dérapage et de confrontation que des stratégies indirectes de ce type induisent.

\*

\*\*

Pour répondre à cette mutation des menaces, il faut disposer des bons outils de compréhension et d'analyse. C'est là-dessus que je voudrais conclure : sur l'exigence de décloisonnement qu'il nous faut suivre pour être en phase avec les évolutions stratégiques actuelles.

Il nous faut faire tomber les partitions mentales et intellectuelles qui nous empêchent d'appréhender ces phénomènes dans leurs relations multiples lorsqu'ils s'associent sur un même théâtre de crise. Il nous faut également faire dialoguer les travaux de l'administration et les recherches universitaires pour avoir la compréhension la plus fine possible de ces phénomènes. Je crois que vos travaux d'aujourd'hui permettront justement d'avancer dans cette voie. C'est un défi d'ampleur puisqu'il vous faut à la fois penser hors des catégories acquises du passé et identifier les voies d'une action novatrice face à cette nouvelle configuration des réalités stratégiques. Je note que vous bénéficierez pour cela du dernier état de la recherche et des réflexions en cours en France dans ce domaine. Vous entendrez également des points de vue internationaux ; ils sont indispensables parce qu'ils permettent là aussi de sortir de notre zone de confort en nous faisant découvrir de nouvelles perspectives.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite un plein succès dans vos travaux. ♦



■ **Perspectives stratégiques  
sur l'hybridation**

*Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*



# Les hybrides : la nouvelle perspective stratégique

Jacques DE SAINT-VICTOR et Jean-François GAYRAUD

Professeur des universités. | Essayiste et haut fonctionnaire de la Police nationale.

## Jean-François GAYRAUD

L'an passé, les Assises nationales de la recherche stratégique avaient eu pour thème « La fragmentation du monde ». Autrement dit : la planète devient une marqueterie de plus en plus fine d'États, parfois vides de puissance. Cette réalité géopolitique majeure est tout à la fois l'origine et la conséquence du chaos que nous vivons et par là même, du bouleversement complet de la scène des violences tant politiques que prédatrices.

À ce titre, sur le « terrorisme » et le « crime organisé », où en sommes-nous réellement ? Quand s'achève le XX<sup>e</sup> siècle, les qualificatifs et labels peinent à définir la réalité nouvelle, fluide, complexe et multidimensionnelle. Outre le mur de Berlin, en s'écroulant, le Bloc de l'Est a pulvérisé d'autres obstacles jadis infranchissables. Physiques, intellectuels, psychologiques, ces « murs » ont cédé, révélant de nouveaux acteurs, pour part politiques, pour part criminels. Jusqu'alors distincts et séparés, des corps hétérogènes et inconciliables, tels l'eau et l'huile, font désormais symbiose, voire fusionnent. Les acteurs « politiques » (terroristes, guérilleros, milices, mouvements de libération) et « droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) qui hier vivaient séparés dans les espaces et logiques de la guerre froide, sont soudain précipités (au sens chimique) sur la même scène violence et prédatrice.

La violence est devenue un Janus bifrons.

Ainsi, l'impensable est devenu possible. Provoqué par ce brutal changement d'écosystème, un phénomène de mutation a rapproché – parfois même, uni – deux espèces hier étrangères l'une à l'autre, le brigand et le militant. Désormais les entités dangereuses ne relèvent plus de catégories uniques, soit politiques, soit criminelles. Ce phénomène, nous le nommons hybridation.

Aujourd'hui, de par le monde, les hybridations sont devenues la règle et non plus l'exception, donnant naissance à des entités inclassables : des guérillas marxistes vivant de trafics divers, des stupéfiants en priorité ; des djihadistes gangsters et des gangsters salafisés ; des djihadistes pirates et des pirates salafisés ; des groupes paramilitaires reconvertis en cartels de la drogue ; des sectes religieuses pratiquant le terrorisme ou le trafic de stupéfiants ; des financiers philanthropes

à la fois spéculateurs et délinquants ; des vedettes du *show-biz* gangstérisées ; etc. Tous les entrepreneurs contemporains du crime – politisés, prédateurs en cols blancs ou bleus – ont changé d'ampleur et de formes. L'ère de l'hybridation s'annonce... Encore faut-il en comprendre la raison profonde.

## Jacques DE SAINT-VICTOR

La question du contexte est en effet primordiale. Le monde d'après la chute du mur de Berlin est, vous l'avez dit, chaotique. On est très loin des déclarations euphoriques de certaines institutions internationales qui annonçaient au début des années 1990 que la globalisation allait offrir « un véritable âge d'or global au XXI<sup>e</sup> siècle ». On semble encore assez loin de cet Éden mais il est vrai que le siècle ne fait que commencer ! En tant qu'historien du droit, j'ai été très intéressé par les phénomènes d'hybridation que vous décrivez dans votre ouvrage *Théorie des hybrides – Terrorisme et crime organisé* (CNRS Éditions) et les évolutions institutionnelles qu'ils induisent. Le désordre règne, dites-vous. Nous vivons dans un entre-deux, en attente de la définition d'un nouvel équilibre, un autre *Nomos* (ordre) de la Terre. En réalité, il me semble que votre approche très pragmatique, tirée de votre connaissance réelle du terrain, va à l'encontre d'un dogme dominant véhiculé par une certaine pensée qu'on appellera « cosmopolite » et qui pose cette idée commune : supprimez les frontières et vous éliminerez la guerre. Mais, en réalité, l'absence de guerre, tout au moins telle qu'on l'entendait au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire la guerre d'État à État, même si elle n'est pas totalement improbable (comme le rappellent les événements de Corée), n'empêche pas l'émergence de nouvelles formes de conflits qui ne sont plus exactement de même nature que par le passé mais tout aussi préoccupants.

Alors, on peut penser, en citant Carl SCHMITT, qu'un nouvel ordre surgira. SCHMITT disait : « Tant que l'Histoire universelle n'est pas conclue et reste encore ouverte et en mouvement, tant que les choses ne sont pas fixées et pétrifiées à jamais ; autrement dit, tant que les hommes et les peuples ont encore un avenir et pas seulement un passé, un nouveau *Nomos* naîtra dans les formes toujours nouvelles que prendra le cours de l'Histoire » (*Le Nomos de la Terre*, Puf, 2012, 368 pages).

Mais on peut aussi être plus pessimiste car la stabilisation d'un ordre, comme celui qui a été posé lors des Traités de Westphalie (1648) ne se retrouve pas si facilement. Je rappelle, et on me pardonnera ce raccourci simpliste, que le Moyen-Âge a duré plus de mille ans !

En tout cas, une chose est sûre : faute d'un nouvel ordre international, la Planète vit donc dans le Chaos, l'opposé du *Nomos*. Dans la mythologie grecque, « Chaos est la personnification du Vide primordial, antérieur à la création du temps où l'Ordre n'avait pas encore été imposé aux éléments du monde ». Depuis

l'Antiquité grecque, et tout spécialement Hésiode <sup>(1)</sup>, le Chaos est dynamique : c'est la figure insondable des origines, le béant, l'abîme, l'« ouvert-sans-fond », l'espace de l'orage dépourvu d'ordre et de loi, la confusion, le mouvant, livré au perpétuel et changeant afflux du fortuit. Attente d'une mise en ordre du monde, le « Chaos ouvre à la fois sur quelque chose et entre quelque chose ».

Ouverture et processus, activité constituante s'il en est, le Chaos n'est pas immédiatement visible ou compréhensible. En l'absence d'ordre mondial, le chaos affecte des territoires, des populations, mais aussi l'univers spirituel et intellectuel. La confusion ne règne pas seulement dans l'ordre des choses mais également dans l'ordre des pensées. Dans ces périodes, le chaos est dans les faits mais aussi dans les têtes : les mots perdent leurs sens, les concepts flottent.

Dans la sphère de la violence, le Chaos ne tient pas à un bouleversement quantitatif des désordres mondiaux. Il ne semble pas que le monde subisse plus de guerres et de violences politiques et sociales – il y a d'ailleurs un livre à la mode de nos jours de Steven PINKER qui parle de la diminution de la violence (*La Part d'ange en nous*, traduit en 2017) ; il ne semble pas que notre monde compte plus de terroristes et de brigands que par le passé. Peut-être même moins en apparence. Il n'y a pas d'âge d'or. Le monde est chaotique en raison de changements non pas quantitatifs, toujours difficiles à démontrer, mais qualitatifs.

Nous vivons dans un monde *post-westphalien* et *post-démocratique*. Je n'insiste pas sur le caractère *post-démocratique*. Ce serait l'objet d'une autre conférence. Mais permettez-moi de rappeler ce que peut signifier au regard de l'histoire du droit international un ordre *post-westphalien*. Pour bien le comprendre, il faut rappeler ce qui existait dans un monde *pré-westphalien*. Car, hélas, le monde *post-westphalien* en prend de plus en plus l'aspect. Sur ce point, citons le grand juriste Maurice Hauriou dont les propos sont rapportés par l'actuel ministre de l'Éducation, Jean-Michel BLANQUER dans son livre récent sur *L'Invention de l'État* (2015). Hauriou écrit durant la Première Guerre mondiale : « Nous sommes parvenus à l'ère de la guerre purement nationale, c'est-à-dire subordonnée aux intérêts vitaux de la Nation ». Et il précise, à juste titre, contrairement à la *doxa* dominante, que cette évolution a permis paradoxalement que « la paix du régime d'État se (soit) accrue, les guerres se (soient) raréfiées ». Cela peut paraître paradoxal, alors que l'auteur écrit en plein conflit mondial, mais il sait de quoi il parle. Avant les Traités de Westphalie, la plupart des guerres étaient des guerres privées, ce qu'Hauriou appelle le « brigandage ». Et il y avait une multitude de petites guerres privées. C'est cela qui caractérise le Moyen-Âge sur le plan géostratégique.

Or, avec l'affaiblissement de l'État, nous assistons au retour d'un « brigandage » d'un nouveau genre. Tout vient du fait que ce monde *post-westphalien* et *post-démocratique* voit s'estomper toutes les lignes de démarcation claires du passé

---

(1) Poète grec du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., auteur de la *Théogonie*, le récit de l'origine des Dieux.

telles que nous les connaissons depuis 1648. De manière fondamentale, il n'y a plus consensus, ni sur la caractérisation de ce que sont la paix et la guerre, ni sur la définition de l'ennemi. Les définitions et les distinctions hier évidentes sont devenues floues : entre paix et guerre, public et privé, police et armée, terrorisme et gangstérisme, légal et illégal, légitime et illégitime, etc. Le brouillard domine. On a le sentiment que les frontières se brouillent et se mélangent. Bref, qu'elles s'hybrident. D'où la nécessité, comme vous le faites, de nommer avec précision cette nouvelle réalité, l'hybridation...

### Jean-François GAYRAUD

En effet, l'irrégularité prend toujours les formes de son époque. Elle reflète un contexte stratégique dont elle est l'expression. Que ce contexte stratégique change voire mute comme c'est le cas depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle et cet irrégulier, gangster ou terroriste, change à son tour. Nous conservons de l'irrégulier une représentation datée : celle du « partisan ». Or, l'irrégulier qui lui succède à la fin de la guerre froide demeure incompris : c'est un Hybride.

Hier donc, sous l'empire de la guerre froide, les partisans et les bandits vivaient sur deux planètes radicalement différentes, au sein d'univers étanches. La distinction, et donc la frontière, entre eux deux allait de soi, comportait une forme d'évidence. La guerre elle-même était une catégorie claire. La dichotomie terrorisme-guérilla/crime organisé était censée renvoyer à une opposition d'objectifs. Le terrorisme poursuit un but politique, alors qu'une organisation criminelle ne recherche que du profit. L'un souhaite détruire ou conquérir le pouvoir à des fins diverses (idéologiques, religieuses, ethniques), l'autre est un prédateur économico-financier (accumulation de richesses) : l'idéologie ou le profit. Autrement dit, une entité criminelle ne poursuit pas d'objectifs politiques et *a contrario* une entité politique ne poursuit pas d'objectifs criminels (« de droit commun »).

Non seulement, les objectifs sont censés être radicalement différents mais les méthodes également : le monde du crime organisé, toujours dans la discrétion pour commettre ses délits économiques, répugne à user de violences trop visibles, l'exposant à une réaction étatique. La discrétion est une sage précaution pour passer sous les radars de la vigilance des services répressifs et des médias. La violence criminelle demeure ciblée contre des adversaires, qu'elle soit pour nous « irrationnelle » (*vendetta*, vengeance) ou « rationnelle » (élimination de la concurrence), là où la violence politique peut se révéler aveugle et indiscriminée.

L'opposition paraît même irrémédiable car le terroriste/guérillero désire un changement radical de la société, là où le bandit souhaite de la stabilité sociale et politique, pour développer une relation parasitaire et symbiotique avec l'ordre en place. Toujours selon cette conception classique de la césure entre entités terroristes et criminelles, et en croisant les paramètres argent et politique, on obtient

l'équation suivante : pour le crime organisé, l'argent est un but (enrichissement) et la politique un moyen (corruption), alors que pour le groupe terroriste l'argent est un moyen (financement) et la politique un but (prise ou destruction du pouvoir).

### **Jacques DE SAINT-VICTOR**

Le beau jardin à la française des catégories étanches a disparu. Dans cette nouvelle jungle mondialisée de l'hybridité, l'exemple du Mexique que vous décrivez dans votre livre est frappant. C'est ainsi que nul ne sait plus comment caractériser les bien mal nommés « cartels de la drogue ». En effet, ces entités n'ont jamais été les banales ententes économiques suggérées par l'inoffensif vocable de « cartels », ni de simples gangs spécialisés dans le trafic de drogues. Ce sont autant des armées criminelles que des gangs polycriminels. Leur hybridité parfaite rend ces groupes littéralement incomparables. Ils sont tout à la fois :

- groupes criminels et prédateurs en raison de leurs objectifs économiques, gérés comme des entreprises multinationales ;
- militaires du fait de leurs moyens armés, d'une partie de leur recrutement et des tactiques utilisées ;
- terroristes par les campagnes d'attentats récurrentes destinées à pétrifier les populations, leurs adversaires et l'État ;
- milices politiques ou guérillas par leur capacité et leur volonté de contrôle territorial et social dans des logiques de gouvernement parallèle.

Et les chefs de ces super-gangs ne sont pas moins hybrides que les gangs qu'ils dirigent. Ce ne sont plus de simples trafiquants de drogues, mais l'atypique mélange de PDG d'organisation criminelle, de chef de guerre, de *rock star* médiatisée, de gourou religieux, de terroriste, de chef sociopathe d'un escadron de la mort et de seigneur féodal. Dans la région du Sinaloa (état côtier le plus peuplé du Nord-Ouest du Mexique), l'épicentre historique du narcotrafic, les chefs narcos sont vénérés tels d'héroïques rebelles. Enfin, une des dimensions les plus étranges du phénomène narcos au Mexique a été l'apparition d'une forme de religiosité autour de ses parrains, avec des narco-religions. Cet étrange phénomène doit être replacé dans un contexte plus large : l'apparition d'une *narcocultura*, une sous-culture à la gloire des narcos.

### **Jean-François GAYRAUD**

Le diagnostic de l'hybridation bouleverse l'analyse de la scène stratégique violente et la caractérisation de l'ennemi puisqu'il conduit à mettre en exergue les dynamiques prédatrices des violences contemporaines au détriment des motivations uniquement idéologiques (politiques, religieuses, ethniques, etc.). De fait, les qualificatifs et labels peinent à dépeindre une réalité nouvelle, fluide, complexe et multidimensionnelle.

Ce qui était jusque-là distinct et séparé devient compatible au point de fusionner et de devenir symbiotique. Les entités dangereuses ne peuvent plus se ranger dans des catégories uniques, ou politiques ou criminelles. Un phénomène de mélange et de croisement s'est opéré entre le bandit et le politique (armé). Telle est la définition de l'hybridation.

Sous le poids d'un changement radical d'environnement, un phénomène de mutation génétique a provoqué le rapprochement et parfois la fusion de ces deux espèces hier ignorantes l'une de l'autre. L'hybridation révèle au final des porosités de méthodes et d'objectifs entre les entités « criminelles » et « politiques ».

Penser l'hybridation exige un modèle explicatif, donc une forme de taxinomie, pour clarifier ce phénomène complexe. Partant des analyses de Louise Shelley et John Picarelli, nous proposerons un modèle autour de quatre figures de l'hybridation. Les trois premières sont dynamiques et historiques : nous distinguons ainsi trois stades de l'hybridation à travers des processus de coopération, de convergence et de mutation. La quatrième figure est topographique : la coexistence territoriale.

Le concept d'hybridation rend compte d'un métissage criminologique. Deux processus fonctionnent en miroir : une politisation du crime et une criminalisation du politique.

## **Jacques DE SAINT-VICTOR**

Faute de temps, nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces deux processus. Nous allons cependant apporter deux brefs éclairages.

Je dirai un mot sur la politisation du crime. Nous ne manquons pas d'exemples, de la Mafia sicilienne ou encore des cartels mexicains qui ont mené ou mènent encore des campagnes d'attentats contre des États jugés indociles. Inédit pour une entité criminelle, ce capital violence rebat les cartes de ce qu'est la guerre. Criminalité et guerre se retrouvent mélangées, transformant les paradigmes convenus de la guerre ; celle, classique, d'armées en uniformes, mais même aussi, ce qui est le plus neuf, de la guérilla. Ce qui n'a rien d'étonnant : on sait depuis CLAUSEWITZ que « la guerre est un caméléon qui change de nature à chaque engagement » (*De la guerre*) en perpétuelle transformation. Ces entités hybrides n'en mènent pas moins de véritables guerres qui sont hautement létales, bien plus parfois que les guerres « classiques ». Il suffit de songer aux milliers de morts qu'ont pu faire et font les conflits des narcotrafiquants au Nord Mexique.

En sens inverse, et ce processus est peut-être plus dérangeant encore, nous assistons à un phénomène de criminalisation du politique. Cette question est une des plus embarrassantes de nos démocraties. Une des plus délicates aussi à analyser. De ce point de vue, je me dois de souligner les avancées qui ont été faites dans

la jurisprudence italienne sur la mafia pour parvenir à saisir ces phénomènes qu'on appelle en France des « zones grises » et que nos voisins italiens appellent la « bourgeoisie mafieuse ». Expression un peu curieuse, elle ne renvoie pas à une réalité sociologique *stricto sensu*. Elle désigne en criminologie des franges de plus en plus importantes de la classe dirigeante ayant des rapports, non plus seulement occasionnels mais continus, systémiques, avec la sphère criminelle. Cette notion a permis de mettre en lumière l'existence de « zones grises » où des liens obscurs se tissent entre les membres d'une mafia et des élites (politiques, économiques, financières, médiatiques, sportives, etc.), qui les assistent dans leurs opérations et tirent profit de leurs services, sans appartenir à ce qu'Alessandra Dino appelle le « noyau dur » (*nucleo duro*) de la mafia. En insistant sur la portée de ce « pacte scélérat » (*pactum sceleris*) qui unit certains acteurs de premier plan à la mafia, le concept de « concours externe » a permis à la jurisprudence italienne de révéler l'existence d'élites troubles, ayant pignon sur rue, connues et appréciées de leurs pairs et des médias, mais qui, en coulisses, n'hésitent plus à profiter de la main invisible du crime pour conduire leurs affaires.

Cette dénomination désigne un nouvel acteur appelé à prospérer dans une économie de plus en plus concurrente et chaotique. On peut même se demander si ce n'est pas là une des figures dominantes des futures élites mondialisées. Car cette « bourgeoisie mafieuse », si elle a été bien étudiée en Italie et d'ailleurs pénalement poursuivie <sup>(2)</sup>, n'a rien d'une spécialité spécifiquement péninsulaire. Dans une lettre du 19 juin 2011 introduisant un rapport du *National Security Council* sur le crime organisé, le président américain Barack Obama faisait ouvertement référence aux organisations criminelles qui « forgeaient des alliances avec des éléments corrompus de gouvernements nationaux et qui utilisaient le pouvoir et l'influence de ces élites pour poursuivre leurs activités criminelles » <sup>(3)</sup>.

On le voit très clairement à partir de ce genre d'exemples : avec la criminalisation du politique, qui semble traduire une « mutation génétique » inquiétante d'une fraction croissante des élites mondialisées, l'histoire criminelle est en passe de devenir « une part essentielle de l'histoire du pouvoir ».

### Jean-François GAYRAUD

D'usage, cette question de la criminalisation du politique est à tort traitée sous le seul angle du financement des groupes terroristes ou de guérilla par des

(2) On citera par exemple en 2014, la condamnation par la Cour de cassation du sénateur Marcello Dell'Utri – n° 2 du groupe Berlusconi et l'un des fondateurs de *Forza Italia* –, confirmant l'arrêt de la Cour d'appel qui l'avait condamné comme « médiateur contractuel » d'un pacte entre *Cosa Nostra* et Silvio Berlusconi entre 1974 et 1992.

(3) « *Criminal networks are not only expanding their operations, but they are also diversifying their activities (...). These networks also threaten U.S. interests by forging alliances with corrupt elements of national governments and using the power and influence of those elements to further their criminal activities. In some cases, national governments exploit these relationships to further their interests* » (« *Strategy to Combat Transnational Organized Crime* », *National Security Council*, Washington, 25 juin 2011).

activités criminelles de droit commun. Il s'agit d'une impasse : comment des entités illicites pourraient-elles se financer autrement que par des crimes (vols à main armée, trafic de cigarette ou de drogue, extorsion de fonds, etc.) ? L'illégalité est par construction peu compatible avec des financements légaux, hors participation volontaire d'une communauté ou d'une base sociale forte. C'est pourquoi quasiment tous les groupes armés clandestins qualifiés de terroristes ou de guérillas ont eu recours à titre principal à des financements hors-la-loi. Seul un soutien étatique pérenne a pu autoriser des groupes armés à s'exonérer d'un financement criminel. Mais même lors de la guerre froide, tous ces groupes ne bénéficiaient pas de l'aubaine d'un tel soutien.

Je propose en fait que nous nous interroguions profondément sur la nature réelle de tout ou partie de certaines entités politiques pour lesquelles l'activité de prédation ou de criminalité organisée n'a pas cessé d'être occultée mais est en fait centrale.

### **Jacques DE SAINT-VICTOR**

Vous vous interrogez ainsi longuement sur la nature réelle, donc sur les motivations profondes de nombreux groupes armés ; ainsi d'une partie des *Talibans* en Afghanistan ou au Pakistan, de l'*UCK* (Armée de libération du Kosovo), des *FARC* (Forces armées révolutionnaires de Colombie), autant d'entités ayant subi un processus de dégénérescence accélérée avec la fin de la guerre froide... Mais c'est encore dans l'analyse du terrorisme islamiste que votre grille de lecture propose le changement de perspective le plus complet. Vous dépolitisez en partie la question, en partant du concept de « racaille », dans sa définition marxiste, que je ne résiste pas au plaisir de rappeler. C'est MARX qui parle : « Le Lumpenprolétariat – cette lie d'individus déchus de toutes les classes qui a son quartier général dans les grandes villes – est, de tous les alliés possibles, le pire. Cette racaille est parfaitement vénale et tout à fait importune. Lorsque les ouvriers français portèrent sur les maisons, pendant les révolutions, l'inscription “mort aux voleurs”, et qu'ils en fusillèrent même certains, ce n'était certes pas par enthousiasme pour la propriété, mais bien avec la conscience qu'il fallait avant tout se débarrasser de cette engeance. » (*La social-démocratie allemande*, 1871).

Est-ce que nous ne sommes pas en train de voir surgir un nouveau lumpenprolétariat sous la figure des hybrides ?

### **Jean-François GAYRAUD**

Qui sont les islamistes francophones qualifiés tour à tour de « terroristes », « djihadistes » ou de « radicalisés » selon leurs actions ? S'il n'existe pas de profil unique, d'idéal-type, certains invariants se dessinent toutefois. L'un est aveuglant : l'équation immigration-délinquance de droit commun-banlieues. Le facteur

« racaille » est omniprésent. Pour autant, il n'est pas question de réduire la sociologie djihadiste au facteur criminel de droit commun, plutôt d'en repérer un marqueur incompris mais pertinent.

Les entités islamistes qui frappent le monde occidental depuis la décennie 1990 – et singulièrement la France et son modèle laïc – puisent l'essentiel de leurs terroristes dans le vivier du monde criminel et délinquant de droit commun, donc *a priori* loin de la sphère du politique. En 2015 et 2016, la France métropolitaine subissait la plus grande série d'attentats terroristes de son histoire. Le bilan des victimes fut considérable : 238 tués et des blessés par centaines. Depuis, la recherche d'une explication centrée sur le fait religieux conduit à une impasse, comme l'a montré le débat opposant par exemple les tenants d'une « radicalisation de la religion », d'une « islamisation de la radicalité » ou encore d'une « réaction identitaire à la domination coloniale ».

Cependant, et toujours dans cette logique, la plupart des commentaires et analyses – journalistiques, politiques, universitaires – tentent de déchiffrer ces assassinats en usant de la notion incertaine de « radicalisation » à la mode depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, euphémisme permettent d'éluider salafisme et djihadisme. En mettant l'accent sur l'idéologie, ici le salafisme, les recherches des politologues et des orientalistes se sont pour partie fourvoyés. L'idéologie n'explique que de manière imparfaite l'engagement djihadiste et terroriste. En se focalisant sur la religion, l'analyse du terrorisme islamiste provoque des biais interprétatifs majeurs. Pour une grande partie des terroristes et des djihadistes se revendiquant de l'État islamique, l'idéologie salafiste constitue en effet moins un but qu'un moyen : elle est un masque camouflant des motivations prédatrices (violence, argent, pouvoir). La principale caractéristique de (presque) tous les auteurs et complices identifiés n'a pas été correctement perçue et analysée. Que n'a-t-on pas vu alors de si aveuglant, comme dans *La lettre volée* d'Edgar POE ? Longtemps, cette caractéristique majeure est passée inaperçue, y compris des parlementaires ayant travaillé sur la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

Cependant, les auteurs des attentats commis en France et en Belgique en 2015 et 2016 viennent presque tous du monde du gangstérisme. À l'origine, la grande majorité de ces terroristes sont originellement et essentiellement des criminels et des délinquants de droit commun. Leur nature profonde est prédatrice, non politique. Leurs éloquentes biographies révèlent un ancrage ancien dans des carrières de délinquance ou de banditisme. Nous sommes d'usage en présence de gangsters ayant franchi le Rubicon de la politique, non de purs acteurs politiques usant de moyens illégaux pour une cause. Durant la même période, le profil des auteurs des attentats ayant échoué (par maladresse) ou ayant été préventivement neutralisé (par les services de sécurité) conduit à une identique conclusion. Ces profils criminels se retrouvent aussi chez les auteurs d'attentats commis en Belgique et au Danemark en 2015 et 2016.

S'agit-il alors d'une « islamisation de la radicalité » ? Il est question plutôt d'une islamisation-salafisation de la criminalité de droit commun. Le fait que l'on trouve une majorité de *gangsters* ne signifie pas que l'on soit en présence d'une « islamisation de la radicalité » (en l'occurrence criminelle) mais plutôt d'islamistes passant aisément à l'acte criminel en raison même de leur *habitus* de déviance et de violence. Cette lecture en partie dépolitisée – en partie seulement, on le verra – propose de s'éloigner de la politologie et de l'orientalisme-études islamiques et de se concentrer sur la criminologie.

En France, la sociologie de deux autres catégories d'islamistes révèle également une surreprésentation criminelle et délinquante : celle des combattants djihadistes (individus ayant voulu rejoindre la zone de *djihad* Syrie-Irak) ; et celle des radicalisés (individus imprégnés de salafisme).

### Jacques DE SAINT-VICTOR

Lorsqu'ils sont clairement identifiés par les analystes, comment ces passés criminels, sont-ils en général interprétés ? L'explication dominante semble lénifiante et pour le moins empathique. L'engagement au sein de l'État islamique et au nom de la *Salafiya* serait le signe d'une rédemption/purification, autrement dit la manifestation d'un rachat de péchés passés. L'ancien *gangster* de banlieue connaîtrait une transformation de son être profond par la (re) découverte de Dieu. Il vivrait le passage d'un homme à l'autre. Le commode « récit de la rédemption » crédite ces combattants du *djihad* (*moudjahidine*) d'un changement de nature : le vieil homme souillé se transfigure en homme nouveau lavé de ses fautes passées. Deux individus se succèdent : le *gangster* et pêcheur, puis le croyant et combattant. La propagande de l'État islamique a su utiliser ce péché des origines pour attirer de nouveaux combattants en Syrie.

On peut comprendre ce récit. Car l'hybride réintroduit indiscutablement un « art ancien de tuer », si vous me permettez de paraphraser MICHELET. Ce dernier, dans une *Histoire de l'Europe*, avait pressenti, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'industrialisation des guerres totales, mécanisées, avec de puissants moyens de destruction à distance, allait mettre fin à la figure du héros. Il écrivait : « cet art nouveau de tuer à distance des peuples entiers, le plus souvent sans risquer rien (...) entraîne avec lui une impassibilité que ne pouvait avoir l'ancienne guerre (...) Le mécanicien est tout. Le héros est supprimé ». Nous sommes en 1871. Or, le retour des hybrides signe dans le même temps le retour aux « anciennes guerres » dont parle MICHELET et, de fait, aux héros. D'ailleurs, de nombreux combattants du *djihad* sont héroïsés par certains.

On s'imagine aisément que le criminel qui se transforme en djihadiste et accepte de devenir une « bombe humaine » n'appartient plus à l'univers de la criminalité et qu'il est désormais pleinement entré dans l'univers « glorieux » du

terrorisme politique. Critiquons pourtant ce récit qui blanchit avec désinvolture des individus dont on oublie volontairement ou involontairement le lourd passé criminel. L'attentat-suicide s'inscrit dans une spirale criminelle qui n'est pas aussi exempte de logique autodestructrice qu'on ne le croit. Il suffit de penser à la fin du film *Scarface* : le criminel qu'incarne Al Pacino est au summum d'une carrière purement criminelle et il se comporte comme un individu suicidaire qui tue tout en se faisant tuer. L'attentat-suicide relève dans ce cas d'une même logique. Plus que d'une transformation et d'un rachat, l'adoption du discours salafiste permet en réalité à ces bandits islamistes de continuer impunément leurs pratiques prédatrices en toute bonne conscience. Nous ne sommes pas en présence d'une transfiguration – autre notion chrétienne après celle de rédemption – autrement dit d'une mutation révélant un changement de nature terrestre mais d'un habile travestissement et d'une simple translation de comportements et de mœurs prédatrices. Ces voyous ne sont pas dans le changement mais plutôt dans la continuité. À cette fin, les salafistes de l'État islamique légitiment les pires pratiques prédatrices (violence armée, viol, polygamie, *racket*, pillage) par une lecture littéraliste et une réinterprétation intéressée du Coran et des paroles rapportées du prophète (*hadiths*). Ces Français ont recréé dans la zone syro-irakienne sous le contrôle de l'État islamique le biotope de leurs banlieues et mœurs anomiques.

Nous pourrions continuer avec de nombreux autres exemples, comme vous le faites dans votre livre... Peut-être faut-il conclure par le questionnement central, pour tout praticien que vous êtes. Ce constat des hybrides doit-il entraîner une évolution dans la réponse répressive ? En deux mots, que faire ?

### Jean-François GAYRAUD

À l'ère du chaos, le réservoir des hybrides n'est pas près de se tarir. Dans certains contextes, il est même probablement inépuisable. Il suffit de songer aux banlieues anomiques du monde occidental pour s'en convaincre. Il est donc crucial de savoir diagnostiquer tôt, avant la tragédie, et avec justesse les phénomènes d'hybridation. L'incompréhension de l'ennemi conduit toujours à des défaites en rase campagne. Cet ennemi correctement qualifié et nommé peut ensuite susciter un travail d'observation puis de neutralisation par les voies et les moyens de l'État, au choix : diplomatiques, militaires, renseignement, policier, judiciaire, etc. La question est au demeurant toute aussi importante pour toutes les autres formes d'organisations confrontées à des acteurs violents. Il en est ainsi des Organisations non gouvernementales ou ONG (associations, etc.) en charge de missions de paix, de secours ou de reconstruction.

Pour un État, l'émergence des hybrides devrait transformer ses modes de fonctionnement. D'abord, son organisation bureaucratique dans le sens de la transversalité et du décloisonnement de ses services, trop souvent enfermés dans des spécialisations dépassées. Ensuite, dans l'orientation de ses cibles de travail.

Les hybrides :  
la nouvelle perspective stratégique

Enfin, dans les modalités de neutralisation (prévention et répression). À ce titre, face à des acteurs violents hybrides, il importe de savoir agir sur leur activité prédatrice. Si celle-ci représente un atout en termes d'enrichissement et d'apprentissage de la violence, elle constitue aussi une faiblesse majeure. Faute de pouvoir toujours les appréhender (au double sens, propre et figuré) à travers leur dimension politique, il convient de les atteindre par l'intermédiaire de leurs activités prédatrices (trafics, *racket*, etc.).

Je vous remercie. ♦

# Nouveaux champs stratégiques de l'hybridation : la croissance du commerce illicite

Louise SHELLEY

Professeur d'Affaires publiques à l'Université George Mason (Virginie).

L'analyse présentée ici évoque trois menaces hybrides majeures qui posent un défi à la communauté globale. Il s'agit : 1) du changement climatique qui a un impact sur les migrations ; 2) de la mondialisation clandestine (mouvements illicites de populations, de biens et de flux financiers) ; 3) des cybermenaces (infligeant des dommages criminels plutôt que militaires). La nature hybride de ces menaces veut dire qu'elles ne sont pas distinctes mais se rejoignent souvent. La menace du commerce illicite n'est pas seulement un problème pour le G7 et le G20 mais a des implications globales importantes. Ces menaces s'accroissent sans donner signe de diminution. Cette analyse débute avec l'étude du changement climatique en Syrie et se conclut avec la guerre civile et les flux massifs illicites de fonds, de populations et de biens à l'intérieur et depuis ce pays.

La crise mondiale meurtrière en Syrie, qui a fait environ 475 000 victimes et blessés et déplacé 14 millions de personnes, n'a pas seulement été déclenchée par le Printemps arabe et la révolte d'un peuple contre un dirigeant autoritaire. Au contraire, cette instabilité était le résultat d'un autre fait important. L'exode d'une population de cinq millions de personnes des zones rurales fut en partie la conséquence de sécheresses récurrentes et du déclin du fameux Croissant fertile du Proche-Orient. Entre 2002 et 2010, la Syrie est devenue l'un des pays les plus urbanisés au monde.

## Aux origines de la crise syrienne

Dans les années 1970, le père de l'actuel président Bachar el-Assad avait lancé une campagne malsaine en faveur du développement de l'autonomie agricole. L'eau se faisant de plus en plus rare, les gens ont creusé des puits plus profonds afin d'atteindre des réserves de moins en moins accessibles. En 2005, face à la pénurie de l'eau, le président Bachar el-Assad rendait illégal le fait de creuser de nouveaux puits en l'absence d'une autorisation assortie du paiement d'une taxe.

Dans cet environnement de corruption à haut niveau, les puits ont continué à se creuser, puisque ceux qui avaient de l'argent pour les pots-de-vin pouvaient continuer de creuser plus profondément. Un commerce illicite des droits sur l'eau s'est développé, aggravé par la corruption. Mais, malgré l'influx d'argent, ce soulagement a été de courte durée. La sécheresse accablant ce Croissant jadis réputé fertile, sans doute affectée par le changement climatique, a persisté, et s'il restait encore de l'eau, elle se trouvait à une profondeur telle qu'il n'était même plus rentable de creuser.

Les nouveaux immigrants dans les zones urbaines, fuyant les zones affectées par la sécheresse, se sont rassemblés dans des colonies de peuplement illégales qui se sont développées à la périphérie des villes syriennes. Ces communautés, négligées par le gouvernement Assad, se sont caractérisées par un manque d'infrastructures, des taux de criminalité élevés, une absence de services, du chômage et elles sont, au final, « devenues le foyer d'une agitation grandissante » pendant le Printemps arabe.

L'histoire des réfugiés syriens de la sécheresse ne se termine pas avec l'avènement du Printemps arabe. Au contraire, c'est le début d'un « effet domino ». L'exode rural des Syriens a été la première phase d'une trajectoire plus longue qui a souvent pris un cours plus tragique tandis que les migrants internes fuyaient eux la guerre civile et la destruction. Beaucoup sont partis en Europe, *via* des filières clandestines incertaines traversant la Turquie, et se sont embarqués sur des embarcations de fortune pour traverser les eaux tumultueuses de la Méditerranée. Une industrie illicite entière existe donc maintenant pour faciliter la circulation ou « le commerce » des personnes. Les gens vendent leurs derniers objets de valeur pour payer les passeurs pouvant mettre leurs familles en sécurité. D'autres payent une partie du montant à l'avance pour ensuite être redevables envers les passeurs à l'arrivée, devenant ainsi victimes de la traite des êtres humains, souvent contraints au travail en Europe dans des conditions proches de l'esclavage. De plus, le mouvement de masse des migrants désespérés vers l'Europe et dans les États voisins a engendré des crises politiques et économiques majeures dans les pays de destination qui n'étaient pas en mesure d'accepter des millions de personnes déplacées.

Le Printemps arabe a commencé dans l'espoir et a dégénéré en un conflit prolongé associé à d'énormes souffrances ainsi qu'à de lourdes pertes en vies humaines et en infrastructures. Le conflit syrien, comme beaucoup d'autres dans le monde, a été financé, en partie, par le commerce illicite. Le trafic de stupéfiants, d'êtres humains, de pétrole, d'antiquités, de cigarettes, ainsi que d'autres produits de contrebande, a fourni les fonds nécessaires à l'achat des armes et au soutien des combattants de Bachar el-Assad, mais aussi à ceux des groupes rebelles et terroristes. Aujourd'hui, le commerce illicite en Syrie, qui regroupe de nombreux éléments du commerce illégal, contribue à faciliter de nombreux phénomènes déstabilisateurs – la perpétuation d'un conflit mortel, le passage de clandestins en masse et une dégradation galopante de l'environnement. Les trafiquants en Syrie

comptent parmi eux des fonctionnaires corrompus, des criminels et des groupes terroristes tels qu'*al-Nosra* et l'État islamique. Les acteurs institutionnels détruisent l'État de l'intérieur par leur corruption. À l'heure actuelle, le commerce illicite, lorsqu'il est mis en œuvre par des acteurs non-gouvernementaux qui n'ont pas besoin de l'État ou qui cherchent à le détruire, garantit la destruction de l'ordre établi et de la vie humaine. La situation en Syrie est l'illustration du commerce illicite à son apogée dans le monde moderne.

## La transformation du commerce illicite

Au cours des trois dernières décennies, les formes traditionnelles du commerce illicite n'ont pas été éliminées, mais les formes les plus récentes du commerce illégal fonctionnent comme si elles étaient dopées aux stéroïdes, puisque reliées à l'informatique et aux médias sociaux, alimentant ainsi la croissance exponentielle de la plupart des formes les plus dangereuses du commerce illicite – les ventes massives de stupéfiants et la pornographie infantile, ainsi que l'intensification du trafic sexuel *via* le *Web* et des publicités sur les médias sociaux dont les recettes se chiffrent à présent dans les centaines de millions de dollars.

Dans le cybermonde, et particulièrement sa partie la moins visible, le *Dark Web*, le commerce repose uniquement sur des relations impersonnelles et souvent anonymes. Les paiements ne sont plus garantis par les États et leurs devises parce que les clients paient leurs achats *via* une multitude de cyberdevises, le bitcoin faisant partie des plus connues. En outre, dans ce monde illicite, les produits de base ont changé et beaucoup ne peuvent plus être manipulés ou échangés de la main à la main. Au contraire, bon nombre de commerçants, faisant partie des plus illicites et pernicieux, achètent des marchandises qui se basent uniquement sur des algorithmes tels que logiciels malveillants, chevaux de Troie, *botnets*, *ransomware* et *spam*, commercialisés par des fournisseurs peu scrupuleux, que ce soit dans les pays en voie de développement ou dans les pays industrialisés. Ces produits virtuels peuvent faire beaucoup de tort aux citoyens ordinaires – en volant identité, mots de passe et argent de leurs comptes bancaires. Aujourd'hui, les pertes liées à ces biens immatériels ont atteint des sommes colossales. Selon les estimations, les seules pertes liées au *ransomware* auraient atteint un total de 5 milliards de dollars en 2017.

Les changements induits par l'innovation technologique sont les plus marqués dans les pays du G7, qui font partie des plus grandes économies au monde, mais une étude récente sur la cybercriminalité recensait des victimes dans 189 pays. Le commerce illicite dans le monde virtuel a également facilité le détournement des marchés de carbone européens, et a coûté aux États-membres de l'UE 5 Mds d'euros. Ce crime a déclenché une stratégie d'atténuation dont le but était de résoudre le problème des changements climatiques et des émissions de carbone. Ce crime à grande échelle, commis par de véritables criminels, des banquiers

corrompus, des terroristes et des sociétés facilitatrices, expose les principaux défis des années à venir – la menace d'un cybermonde insuffisamment réglementé pour préserver notre survie planétaire.

Ce commerce illicite ne se limite pas au monde virtuel. Les taux les plus élevés de croissance dans le commerce illicite, en dehors des circuits virtuels, s'enregistrent dans diverses infractions environnementales. En cette période d'appauvrissement des ressources, sur une Terre qui abrite une population mondiale croissante, les exigences en matière de ressources sont de plus en plus fortes. Les acteurs illicites et les États tirent profit des ressources limitées d'une planète où une classe moyenne, en constante augmentation dans certains pays en voie de développement et parmi les plus peuplés au monde, produit une demande incessante sur un approvisionnement limité en poissons, en eau potable et en bois.

Dans un monde où la demande fait monter les prix et où les pénuries contribuent souvent au développement des marchés noirs et illégaux, le commerce illicite se traduit par la destruction massive des ressources naturelles et de la faune. Le monde est sous l'emprise d'un commerce en pleine expansion pour un bois qui ne devrait pas être coupé et un poisson qui ne devrait pas être pêché au large des côtes d'Afrique de l'Ouest, et partout ailleurs, un braconnage d'espèces destinées à la consommation humaine. En fait, le commerce illicite affectant diverses espèces contribue significativement à la sixième grande extinction mondiale. Nous sommes maintenant confrontés à une sélection dysfonctionnelle plutôt qu'aux processus de sélection naturelle que Darwin avait identifiés et qui ont guidé l'existence pendant des dizaines, voire des millions d'années.

\*  
\*\*

Le commerce illicite existe pour diverses raisons. Par conséquent, il n'y a, à ce jour, aucune solution isolée et une intervention exclusivement basée sur la répression, le cadre légal ou une réponse militaire ne suffit pas. Actuellement, ce commerce menace les ressources essentielles dont nous avons besoin pour maintenir l'existence sur cette planète. Sommes-nous en mesure de modifier sa trajectoire actuelle ? La grande majorité des pays de la Planète ont signé l'Accord de Paris sur le changement climatique (COP 21), acceptant des contrôles qui limiteraient les émissions de carbone, réduisant ainsi l'ampleur du changement climatique. La communauté internationale est-elle également prête à collaborer pour attaquer le commerce illicite et les facteurs qui contribuent à son expansion ?

Un tel changement nécessite plus que de modifier les règlements sur le commerce, et la population mondiale et les exigences que ses habitants font peser sur la Planète doivent aussi faire l'objet d'un contrôle. Cela nécessite de repenser le système financier, d'assurer une plus grande transparence, de restructurer le monde corporatif, de mettre l'accent sur la responsabilisation et de mettre en place des mesures anti-corruption vigoureuses afin de combattre les facilitateurs du

Nouveaux champs stratégiques de l'hybridation :  
la croissance du commerce illicite

commerce illicite. Nous devons trouver des moyens de contrôler les acteurs non-gouvernementaux néfastes qui ont été les principaux bénéficiaires de la mondialisation du commerce. Existe-t-il des zones de commerce illicite que nous devrions décriminaliser ou moins réglementer afin de se concentrer sur les menaces les plus graves affectant la communauté mondiale ?

Une grande partie de la nouvelle technologie a été développée, appartient et est maintenue par le secteur privé. Par conséquent, la régulation du monde virtuel n'est pas exclusivement entre les mains des gouvernements, mais nécessite souvent la coopération du secteur privé qui est intrinsèquement plus intéressé par le profit que par la gouvernance. Cela crée un conflit d'intérêts qui rend la réduction du commerce illicite extrêmement difficile, à moins que des partenariats fructueux entre secteurs public et privé ne prévalent.

Les défis sont énormes et les changements ouvrant la voie afin de briser la trajectoire actuelle et dangereuse de la planète sont limités. Pour pouvoir résoudre les causes complexes du commerce illicite, il est nécessaire de mettre en place de meilleures politiques publiques, de mieux comprendre les limites à la croissance, l'impact du changement climatique et les conséquences de l'augmentation des disparités économiques au niveau de chaque pays et entre les pays. ♦



# La Russie face à ses menaces

## Équilibre militaire stratégique et transformation de l'ordre mondial

Mikhail REMIZOV

Expert en sciences politiques, président de la commission militaro-industrielle de la Fédération de Russie.

Dans son livre *World Order* (2014), Henry KISSINGER a imaginé que le système international du XXI<sup>e</sup> siècle serait fondé sur quelques alliances régionales (atlantique, asiatique, moyenne-orientale, eurasiatique, etc.) différant non seulement par leurs joueurs clés, mais aussi par leurs lois, normes et principes constitutifs qui règlent les relations internationales. De toute évidence, ses prévisions étaient justes. De nos jours, la source des conflits entre les pôles importants de pouvoir réside non seulement dans le choc des intérêts nationaux, mais également dans un désaccord sur les principes fondamentaux de légitimité de l'ordre mondial. Ces divergences concernent : l'ingérence dans les affaires intérieures, le concept de souveraineté, le droit d'avoir recours à la guerre, les critères relatifs à la légitimité des régimes politiques, les frontières considérées comme étant « d'intérêt vital » pour des États et les principes réglant leurs relations réciproques et ainsi de suite.

À ce propos, le conflit en Syrie est très révélateur. Notamment, parce que c'est un conflit entre différents modèles d'ordre mondial :

- le projet global de l'État islamique, le spectre du Califat, ressuscité par les groupes djihadistes et leurs sponsors ;
- le projet impérialiste des États-Unis, fondé sur la philosophie de l'ingérence au nom de la démocratie et des droits de l'homme, sur l'utilisation de son droit extraterritorial et sur d'autres aspects de l'ordre politique universel ;
- les Traités de Westphalie (1648), fondés sur les principes d'égalité souveraine entre les États, de non-interférence et d'équilibre des pouvoirs.

J'aimerais souligner que dans le cadre de ces deux premiers modèles, le dialogue et une solution rationnelle des conflits sont pratiquement impossibles, puisque ces modèles ne pourront pas éloigner les parties en cause de leur prétention au monopole de la vérité et à la détention de valeurs supérieures. À tel propos, Hans Morgenthau, fondateur du réalisme politique, a, à juste titre, affirmé : « La validation des actions politiques d'un État par la volonté de Dieu ne peut pas être

justifiée d'un point de vue moral, car cela, en effet, serait la manifestation du même pêché que la fierté, contre laquelle les tragédiens grecs et les prophètes bibliques mettaient en garde aussi bien les gouvernants que les gouvernés ».

Par contre, même si l'ordre « westphalien » ne parvient pas à annuler un grand nombre de conflits, tout le monde consent à s'y conformer. Un bon exemple est le dialogue triangulaire entre Russie, Turquie et Iran. Sans aucun doute, la Turquie comme l'Iran se placent souvent dans la logique du projet universel d'un islam politique. Cependant, le fait que la Syrie, aussi sous l'influence de la Russie, ait commencé à agir selon « la logique westphalienne », celle des États nationaux, capables de stipuler des accords sur leurs intérêts tantôt divergents tantôt convergents, me semble constituer un grand progrès.

Je pars de cet exemple car notre compréhension de l'équilibre des pouvoirs dépend de notre conception de l'ordre mondial. Cette idée d'équilibre des pouvoirs et, notamment, d'équilibre militaire stratégique, peut être la ligne directrice seulement dans le cadre d'une conception d'un ordre mondial pluriel qui, après la fin de la guerre froide, a été rejetée ou, au moins, remise en question.

Après son triomphe lors de la guerre froide, l'Amérique n'a pas douté un seul instant de la nécessité de non seulement conserver, mais également d'augmenter sa puissance militaire. Une question demeure : quelle est la raison de cela ? L'une des réponses est ce qu'on appelle « la doctrine de la supériorité stratégique », qui affirme qu'en substitution de l'équilibre précédent de « destruction mutuelle assurée » et de la politique de la dissuasion entre les superpuissances, une autre dynamique s'instaure, dont l'enjeu est la suprématie absolue d'« une seule superpuissance » sur tous les adversaires potentiels, l'élimination de toute possibilité de provoquer des dommages inacceptables par n'importe laquelle des parties ».

De mon point de vue, cette utopie de sécurité absolue, soutenue par les meilleures traditions de cette forme de superbe qu'on appelle « *hubris* » et contre laquelle nos anciens mettaient en garde, constitue la source même du danger inhérent à ce système, et non seulement pour le monde mais aussi pour les États-Unis. Plusieurs auteurs font référence à cet état de fait :

- Hervé Juvin : « Le moment particulier que nous vivons, que vit l'Europe, est celui où l'hyperpuissance demeure, se sent menacée et ne peut accepter les limitations de son Empire... ».

- Les Russes Alexeï Miller et Fedor Lukyanov : « Le risque principal réside dans le degré d'aspiration et de volonté avec lesquelles la puissance dominante revendique sa position centrale, comme elle l'avait établie à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Washington se trouve face à un choix : adopter la stratégie de sortir de manière contrôlée d'un système unipolaire tout en gardant ses avantages, mais pas son hégémonie, ou contrecarrer de manière ferme, y compris avec la force, les défis croissants à cette hégémonie ».

Il est intéressant de continuer avec cette pensée : « Tout dépend de qui ne sera pas d'accord au sujet de ce "Grand Occident", avant tout la Russie et la Chine. Leur disposition à provoquer le "boss" ou à se laisser provoquer par ce dernier peut aplanir ou, au contraire, rendre plus difficile une transformation globale ».

Je pense que la Russie doit, dans le bon sens du terme, aider les États-Unis à accomplir cette transformation de superpuissance unique ou, comme on dit ces derniers temps, d'« hyperpuissance », en pays le plus puissant au monde mais qui comprend et accepte ses limitations. Et la meilleure aide qu'elle puisse donner consisterait, comme l'écrivent à juste titre mes collègues, non pas à provoquer le « boss » mais à assurer un équilibre militaire stratégique dans une perspective à long terme et sur des fondations nouvelles et plus actuelles.

En quoi cet équilibre militaire stratégique différerait-il de l'équilibre à l'époque de la guerre froide ? Par rapport à certains paramètres.

1) Il n'est pas besoin d'une égalité sur toute la gamme des équipements militaires, à laquelle aspirait l'Union soviétique. Il nous faut une dissuasion relative à deux facteurs : la certitude de représailles causant un dommage inacceptable en temps de guerre ; et la protection contre les menaces hybrides destructrices en temps de paix. Assurer ce type de dissuasion sera beaucoup moins coûteux que la stratégie entreprise par l'URSS. La course aux armements ne nous appauvrirait pas si, de notre côté, elle était fondée sur des décisions asymétriques.

2) Le rôle de la dissuasion nucléaire dans l'équilibre stratégique diminue progressivement. Les facteurs propres à ce processus sont connus :

- Des possibles premières frappes dévastatrices sur des armements non nucléaires ou nucléaires à courte portée en association avec un système global de défense balistique antimissile. Pour l'instant, la question ne se pose pas à court terme mais il nous faut y penser. Puisque cela crée la possibilité pour la plus grande puissance du monde d'entamer des discussions sur sa position de force. Comme le dit Lord Acton, le pouvoir tend à corrompre, mais le pouvoir absolu corrompt absolument.

- La réduction maximale des délais pour prendre des décisions concernant la riposte en cas de première attaque (l'une de ces méthodes, à savoir l'automatisation de ces décisions crée des risques à part).

- Le développement de nouvelles catégories de technologies militaires, comme l'intelligence artificielle et la robotique, des armes basées sur de nouveaux principes physiques, le déploiement de dispositifs de frappe dans l'Espace extra-atmosphérique.

L'environnement circumterrestre est largement utilisé depuis déjà cinquante ans à des fins militaires. Mais cela concerne essentiellement les satellites de télécommunications et de reconnaissance. La situation peut changer radicalement

en cas de déploiement, dans l'Espace, de dispositifs de frappe pouvant être utilisés pour la destruction des satellites de l'ennemi dans le cadre d'une défense antimissile balistique et dans le but de frapper des cibles terrestres. Comme vous le savez, les initiatives de la Russie visant à la démilitarisation de l'Espace sont pour l'instant bloquées par les États-Unis.

- Le développement de technologies militaires basées sur l'anonymat, dont les plus visibles et concrètes sont les cyberattaques paralysant des infrastructures d'importance critique.

Ce type de technologie efface de plus en plus la frontière entre état de guerre et état de paix. Et le problème ne réside pas uniquement dans le fait qu'elles peuvent être utilisées dans des situations de paix, mais qu'elles effacent même cette frontière si cruciale dans la stabilité d'une notion stratégique comme celle d'agression. Une série de documents relatifs aux politiques des États-Unis, comparent les agressions dans le cadre d'une cyberattaque à une véritable agression avec toutes les conséquences qui en découlent. En particulier, en juin 2011, le ministère de la Défense des États-Unis a publié un document intitulé « Stratégie en cas de cyberattaque », dans lequel on parle de la possibilité de répondre aux cyberattaques avec n'importe quel moyen : économique, politique, diplomatique et militaire.

Il est évident que cette nouvelle sphère de combats constitue un mécanisme de surenchère incontrôlable et une énorme zone grise dans le « droit international de la guerre ».

3) La troisième différence entre le nouveau type d'équilibre militaire stratégique et celui qui caractérisait la période de la guerre froide, est directement liée au point précédent.

Dans ces nouvelles conditions, la capacité de prévenir des attaques destructrices à caractère non militaire est devenue une partie inaliénable de l'équilibre militaire stratégique. En particulier, la protection d'une infrastructure cruciale en temps de paix devient une mission décisive et non moins importante que la dissuasion nucléaire. Il n'y a pas longtemps, des projections à long terme du *National Intelligence Council* des États-Unis indiquaient précisément les « systèmes des infrastructures critiques » comme les cibles principales dans le cadre de conflits futurs. Et, naturellement, cela ne doit pas forcément avoir lieu avec une déclaration de guerre officielle. Cela constitue tout à fait la sphère typique des actions hybrides.

Aujourd'hui, les États-Unis et les principales sociétés transnationales occidentales disposent, d'une certaine manière, de monopoles sur les infrastructures. Le marché boursier est dominé par le dollar. Le *SWIFT* <sup>(1)</sup> est le système

(1) Du nom de la Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication, une société coopérative de droit belge basé près de Bruxelles, détenue par les plus grandes banques du monde, qui opère les mouvements internationaux de fonds.

interbancaire mondial principal. Les agences de cotation consistent en un groupe exigü de sociétés occidentales. Il en est de même pour les sociétés d'audit et de conseil. Les technologies, auxquelles sont liés les systèmes de survie : l'énergie, les transports et ainsi de suite, normalement, sont fournies selon le principe de la boîte noire : l'utilisateur ne sait pas ce qu'elle contient et il ne peut pas interférer avec son fonctionnement, mais il lui reste la possibilité d'agir à distance sur le fonctionnement du système. Tout cela suscite de fortes tentations d'avoir recours à des pratiques concurrentielles déloyales et crée donc le besoin de discussions sur cette position de force.

La portée de ce défi s'élargit davantage en lien avec les tendances désignées sous le terme d'« Industrie 4.0 ». Avec le développement de l'*Internet* industriel, de la gestion numérique des transports, des infrastructures énergétiques, la question clé sera de savoir qui va garantir et contrôler la sécurité de ces systèmes. Les différents pays qui ne pourront pas avoir dans leur poche les clés qui assurent cette sécurité ou qui la jugent superflue, peuvent oublier la souveraineté.

En réalité, c'est ce qu'on appelle un « *soft power* » qui, en Russie, est associé à la capacité à mobiliser, même si, fondamentalement, on est obligé de la développer en dehors d'une guerre. Cette qualité importante du système qu'Antonio Negri et Michael Hardt appellent un nouveau type d'« empire ».

« La première chose et même la chose principale dans ce concept d'Empire est le constat de l'existence d'un pouvoir sur l'ensemble du « monde civilisé ». Mais l'« Empire ne dirige pas seulement des territoires et des peuples, il crée également un monde dans lequel il vit », c'est-à-dire un pouvoir oppressant des infrastructures.

Je pense que, aujourd'hui, la nécessité d'une infrastructure de sauvegarde non-occidentale surgit non seulement en Russie, et l'existence d'une telle infrastructure permettrait d'établir un dialogue et entraînerait une concurrence entre pairs. Je fais référence aux infrastructures dans différents domaines, que ce soit celles relatives à la comptabilité financière ou celles qui sont essentielles à la navigation spatiale. Ce n'est pas un hasard si nous assistons à des tentatives de les établir progressivement en s'appuyant sur des organismes comme l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et les *BRICS* (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

À tel propos, pour la Russie en tant que pays disposant de compétences appréciables dans le domaine de la cybersécurité, de la sécurité des infrastructures critiques, cela peut devenir, entre autres, un marché intéressant.

4) Voici la dernière chose dont je voudrais parler. Hegel disait que la puissance d'un pays se définit par sa capacité à déterminer la mesure de sa grandeur. Je suis profondément convaincu que la Russie ne doit pas prétendre et, d'ailleurs, elle ne le prétend pas, à la restauration de ce qui pourrait ressembler à sa sphère

d'influence d'époque soviétique. Cela est inutile et insoutenable. C'est-à-dire que dans cette nouvelle étape d'équilibre militaire stratégique, nous ne devons pas servir de grand bloc alternatif. Souvent, on dit que la Russie est constituée d'alliés politiques et militaires trop petits pour que ses ambitions soient prises au sérieux. De mon point de vue, cela constitue plus un atout qu'une faiblesse. Si on regarde l'histoire de la Russie, surtout durant la période pétersbourgeoise, notre ancienne politique d'unification nous a plus poussés vers des conflits qu'elle nous en a protégés. Notamment, vers des guerres inutiles pour nous, parmi lesquelles figurent, selon moi, les guerres napoléoniennes lors de la première phase.

Parallèlement, une politique d'alliances est nécessaire à la Russie et son aire d'influence peut devenir, et est déjà en train de devenir, ce cercle d'États que l'on peut désigner par le terme de « deuxième monde ». C'est-à-dire des pays « semi-périphériques », selon la définition d'Immanuel Wallerstein. On parle d'États qui associent différentes caractéristiques de développement et d'arriération, et qui ont besoin d'une souveraineté pleine afin d'investir sur leurs forces et de compenser leurs faiblesses. Ce sont des pays assez puissants pour avoir leurs propres politiques internationale et interne, mais pas assez pour agir symétriquement en tant que leviers sur les centres du système mondial. Ce dernier aspect les différencie de la Chine qui a, en revanche, ce pouvoir d'influence. En outre, cette dernière deviendra certainement le second pivot du « système mondial ».

Si nous parlons de transformation de l'ordre mondial, une question importante est la suivante : cette bipolarité économique sera-t-elle projetée sur le plan géopolitique ? Une nouvelle bipolarité États-Unis–Chine va-t-elle surgir cette fois-ci ? Compte tenu de toutes les différences avec la période de la guerre froide, dans les deux cas, il s'agit de la coexistence conflictuelle de deux superpuissances (dans le cas États-Unis–Chine, cette symbiose génératrice de conflits pourrait créer des tensions encore plus fortes) dont dépend la situation mondiale et qu'elles mettront à l'épreuve.

Au cas où une telle bipolarité deviendrait une réalité, je pense que le rôle stratégique de la Russie dans les dix prochaines années, sera essentiellement de se souvenir de la stratégie de la France au temps du général Charles de Gaulle : garder son autonomie au cas où la Planète deviendrait une arène où des forces supérieures s'affronteraient.

\*  
\*\*

En conclusion, je voudrais mettre en évidence le fait que le potentiel militaire stratégique de la Russie constitue une ressource importante non seulement pour elle-même, mais aussi pour toutes les forces qui, de nos jours, cherchent à garder leur indépendance vis-à-vis des superpuissances globales. Et ceci, indépendamment du fait qu'il y en ait une ou deux. ♦



■ **Belligérance : croisement  
des champs et des formes**



# La belligérance à l'heure de l'hybridité

Élie TENENBAUM

Chercheur au Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Coordinateur du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) et Professeur à Sciences Po.

La nouvelle édition des Assises de la recherche stratégique pose la question de l'hybridation des menaces, une jolie formule pour retourner l'expression désormais consacrée de « menaces hybrides » qui domine depuis quelques années une part non négligeable des débats sur les questions stratégiques en Europe et aux États-Unis. Si la notion nous vient en effet d'outre-Atlantique, elle a connu son heure de gloire à l'été 2014 lorsqu'elle fut brandie par le Secrétaire général de l'Otan d'alors, Anders Rasmussen, pour qualifier l'agression russe en Ukraine <sup>(1)</sup>. Peu après les attentats de Paris, le 22 novembre 2015, le ministre de la Défense d'alors Jean-Yves LE DRIAN employait pour sa part le terme « d'ennemi hybride » et de « guerre hybride mondiale » <sup>(2)</sup> pour désigner la lutte contre *Daech*.

L'observateur attentif des conflits et de la stratégie peut légitimement s'interroger sur les points communs entre des théâtres d'opérations et des problématiques stratégiques aussi différents ? Seule une approche généalogique du concept peut nous aider à cerner les raisons d'un tel grand écart sémantique. Ce n'est en effet qu'à la lumière de l'histoire de cette notion de menace hybride – ou guerre hybride, la différence a évidemment un sens, ce qui n'est pas toujours clair chez les locuteurs – qu'il devient possible de dégager trois étapes sémantiques de la notion, qui se sont cumulées plus qu'elles ne se sont succédées, générant ainsi une certaine confusion. La première fut celle de l'hybridité comme illustration de la complexité des conflits. Puis vint le temps où l'hybridité fut convoquée pour désigner un seuil capacitaire, illustrant notamment le phénomène de durcissement. Enfin, l'hybridité en est venue à incarner un mode de conflictualité à part entière fonctionnant sur l'ambiguïté stratégique, profitant des zones grises du droit international pour pratiquer des agressions sous le seuil juridique relevant pour l'essentiel de la stratégie indirecte.

---

**Note préliminaire :** Les réflexions présentes ici ont été développées plus en détail dans notre étude, « Le piège de la guerre hybride », *Focus Stratégique*, n° 63, octobre 2015.

(1) Robin NIBLETT, « NATO Must Focus on the 'Hybrid Wars' Being Waged on the West », *Financial Times*, 18 juillet 2014.

(2) Jean-Yves LE DRIAN, « L'objectif, c'est d'anéantir l'État islamique globalement », *Le Monde*, 23 novembre 2015 ([www.lemonde.fr/](http://www.lemonde.fr/)).

## L'hybridité comme complexité

Le terme de « guerre hybride » apparaît pour la première fois en anglais en 2005 sous la plume de deux officiers du corps des Marines, le colonel Frank HOFFMAN et le général James MATTIS, actuel secrétaire américain à la Défense. Il s'agit alors de caractériser la situation dans laquelle les Américains se trouvent en Irak à l'époque, en allant au-delà du terme de « chaos » ou de « violence *post*-conflit » qui est sur toutes les lèvres <sup>(3)</sup>. Dans cet article séminal, la notion de guerre hybride vient ici caractériser la complexité des conflits : complexité au regard de la sociologie des acteurs (armées nationales étatiques, armées en décomposition relevant « d'États faillis », insurgés, terroristes, militants politiques, religieux, acteurs privés, etc.). Procédant de cette sociologie, s'ajoute une complexité liée aux modes d'action et aux logiques de guerre : logique de changement de régime, logique de stabilisation et de DDR (Désarmement, démobilisation et réinsertion), logique de guerre civile et d'affrontement intercommunautaire ou interconfessionnel, logique de résistance ou d'insurrection contre un occupant étranger, ou encore logique de guerre révolutionnaire comme on a pu l'évoquer pour *Daech*... Frank HOFFMAN y ajoutera bientôt la logique de la criminalité organisée avec en tête les cartels de la drogue engagés à partir de 2007 dans une lutte contre l'État mexicain <sup>(4)</sup>.

Enfin, un dernier axe de complexité renvoie à la question du terrain ou des espaces de la guerre passant de l'espace particulièrement fluide du désert irakien, à « l'espace strié » <sup>(5)</sup> – pour utiliser un terme en vogue à l'époque – de la guerre urbaine ou du cyberspace. Même si on peut discuter en historien de la nouveauté ou, au contraire, de l'ancienneté de cette complexité des théâtres de conflit, on ne peut nier qu'il s'agit là d'une réalité à laquelle les acteurs internationaux sont tous confrontés, en Ukraine, au Levant, au Sahel, et qui prend quelque peu à rebours des conceptions conventionnelles unidimensionnelles qui avaient cherché à simplifier ou à aplanir les approches stratégiques <sup>(6)</sup>.

## L'hybridité comme gamme capacitaire

Néanmoins, la définition de l'hybridité comme complexité, même si elle continue d'irriguer bon nombre de réflexions autour du concept, va bientôt devoir coexister avec une seconde « étape sémantique », qui est l'hybridité comme gamme capacitaire. Cette dernière est directement liée à la lecture faite en Occident, et une

(3) James N. MATTIS et Frank G. HOFFMAN, « Future Warfare: The Rise of Hybrid Wars », *Proceedings*, vol. 131, n° 11, novembre 2005, *US Naval Institute*, p. 18-19.

(4) Frank G. HOFFMAN, *Conflict in the 21st Century: The Rise of Hybrid Wars*, Potomac Institute for Policy Studies, Arlington VA, 2007, 72 pages.

(5) Le terme provient de Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Mille Plateaux*, Éditions de Minuit, 1980, p. 592 et suiv. ; sur son utilisation militaire, notamment par Shimon NAVEH et l'*Operational Theory Research Institute (OTRI)*, lire Eyal WEIZMAN, « Passer à travers les murs », *Multitudes*, n° 28, 2007, p. 31-44 ([www.cairn.info/](http://www.cairn.info/)).

(6) Sur les cas historiques de guerre hybride, lire par exemple Williamson MURRAY et Peter R. MANSOOR (dir.), *Hybrid Warfare: Fighting Complex Opponents from the Ancient World to the Present*, Cambridge University Press, 2012, 321 pages.

fois encore aux États-Unis, de la guerre du Liban en 2006 au cours de laquelle l'armée israélienne se trouve prise au dépourvu face au *Hezbollah*. *Tsahal* avait été habituée à mener une guerre asymétrique dans les territoires palestiniens, s'était révélée en difficulté face à un adversaire qui, tout en restant irrégulier et asymétrique, s'est montré capable de manœuvrer tactiquement et de conjurer une puissance de feu et des moyens techniques (roquettes, *MANPADS*, missiles antichars, mais aussi drones, etc.) que l'on avait jusqu'à présent vus qu'au profit d'armées nationales régulières <sup>(7)</sup>.

La guerre du Liban annonçait effectivement le thème montant du « durcissement » que l'on retrouve d'ailleurs dans notre *Revue stratégique* de 2017 et qui désigne cette « montée en gamme » capacitaire d'acteurs irréguliers mettant la main sur des systèmes d'armes d'une part, mais aussi des compétences tactiques et des moyens de communication stratégiques qui leur donnent une ampleur nouvelle <sup>(8)</sup>. Depuis lors, l'expérience de *Daech* avec son cyber-califat et ses chars *Abrams* nous a certes placés devant un cas de « techno-guérilla » <sup>(9)</sup> innovant de même que les Houthis au Yémen qui semblent désormais capables de tirer des missiles balistiques, sans parler des séparatistes ukrainiens qui manipulent des défenses sol-air capables d'abattre un avion de ligne à 30 000 pieds, de brouiller les radars adverses ou encore de détruire deux bataillons mécanisés à coups de Lance-roquettes multiples (LRM).

## L'hybridité comme ambiguïté stratégique

Ce n'est qu'à la suite de cette seconde étape que le concept d'hybridité entre dans les canaux de l'Otan *via* le général Mattis, coauteur du premier article de 2005, alors nommé à la tête du Commandement allié pour la transformation (*ACT*). C'est dans ce cadre que la « guerre hybride » devenue « adversaire hybride » par le biais du durcissement, évolue en « menace hybride » ce qui est nettement plus flou et intègre des phénomènes du type cyberattaques, propagande ou encore guerre économique <sup>(10)</sup>. Le concept fait son entrée dans l'Alliance *via* le *Concept stratégique* de 2010, mais il va surtout être employé à partir de 2014 pour qualifier la stratégie russe dans son « étranger proche », et notamment en Ukraine, puis plus globalement dans sa confrontation avec les puissances occidentales.

L'hybridité atteint ainsi une troisième étape de mutation, en venant désormais désigner ce que la récente *Revue stratégique* a pu qualifier d'« ambiguïté

(7) David E. JOHNSON, *Hard Fighting: Israel in Lebanon and Gaza*, Santa Monica (Californie), RAND, 2011, 227 pages ([www.rand.org/pubs/monographs/MG1085.html](http://www.rand.org/pubs/monographs/MG1085.html)).

(8) *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, La Documentation française, 2017, p. 48 ([www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements/revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017](http://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements/revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017)).

(9) Sur le concept de Joseph HENROTIN, *Techno-guérilla et guerre hybride : le pire des deux mondes*, Nuvis, 2014, 360 pages. En ce qui concerne son utilisation par *Daech*, lire les pages relatives dans Élie TENENBAUM, « Le piège de la guerre hybride », *op. cit.*, p. 27-31.

(10) ACT, *Multiple Futures Project—Navigating towards 2030. Final Report*, Norfolk, avril 2009, 69 pages ([www.act.nato.int/images/stories/events/2009/mfp/20090503\\_MFP\\_finalrep.pdf](http://www.act.nato.int/images/stories/events/2009/mfp/20090503_MFP_finalrep.pdf)).

stratégique » <sup>(11)</sup> qui vise à mener des agressions non-revendiquées, soit *via* des intermédiaires (*proxys*), soit par l'action clandestine, par le sabotage (y compris informatique) ou la subversion (y compris la corruption), mais toujours de façon à rester en dessous du seuil de l'agression caractérisable par le droit international et donc de l'article 5 du Traité de Washington. Il en résulte une forme d'impunité qui met à mal le principe de dissuasion au cœur de la stratégie de sécurité de la France et de l'Alliance atlantique. Il n'y a évidemment là rien de nouveau, puisqu'il s'agit des ressorts de la stratégie indirecte décrite par Liddell Hart puis de façon plus extensive par BEAUFRE qui la définissait comme la méthode de parvenir à ses fins par des moyens avant tout non-militaires <sup>(12)</sup>. La guerre de l'information, qui peut être poussée jusqu'à la subversion, a certes vu ses perspectives considérablement agrandies par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que par la grande ouverture et liberté d'expression des démocraties libérales, dont la société civile surmobilisée offre autant de portes d'entrée au jeu de l'influence <sup>(13)</sup>. Cette capacité décuplée à accéder et à influencer la couche cognitive d'une société donnée est assurément une évolution radicale de l'ancienne guerre psychologique avec laquelle devront désormais compter les stratèges du XXI<sup>e</sup> siècle.

La dernière étape de la définition de l'hybridation, aujourd'hui adoptée par exemple par l'Union européenne qui a créé en 2016 une « Hybrid Fusion Cell » <sup>(14)</sup>, se situe donc largement sous le seuil de la guerre et même le plus souvent de la violence physique. De fait, elle ne recoupe absolument pas le second sens de l'hybridité, encore employé notamment par les armées américaines ou israéliennes dans leur doctrine <sup>(15)</sup>. Enfin, l'idée initiale d'hybridité comme complexité englobe par définition le tout, mais sans pour autant nous offrir une approche stratégique apte à guider la décision.

\*\*

En conclusion, il apparaît que si la guerre hybride est un concept intéressant mais dont le sens a été dilué *ad absurdum* : elle est devenue un « faux concept » qui n'en désigne pas moins de vrais problèmes – le durcissement capacitaire d'une part, et la stratégie indirecte d'autre part. En d'autres termes, ce n'est pas parce que la guerre hybride n'existe pas qu'il ne faut pas s'y préparer. ♦

(11) *Revue stratégique*, *op. cit.*, p. 47.

(12) André BEAUFRE, *Introduction à la stratégie*, Hachette Littératures, 1998, p. 95-98.

(13) Voir par exemple, Julien NOCETTI, « Guerre de l'information : le *web* russe dans le conflit en Ukraine », *Focus Stratégique* n° 62, septembre 2015, Ifri, 47 pages ([www.ifri.org/fr/publications/enotes/focus-strategie/guerre-de-linformation-web-russe-conflit-ukraine](http://www.ifri.org/fr/publications/enotes/focus-strategie/guerre-de-linformation-web-russe-conflit-ukraine)).

(14) Commission européenne, « Sécurité et défense : des progrès significatifs en matière de renforcement de la résilience de l'Europe face aux menaces hybrides, mais encore du travail en perspective » (communiqué de presse), Bruxelles, 19 juillet 2017 ([http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-17-2064\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-2064_fr.htm)).

(15) Voir par exemple la circulaire de l'US Army, *TC 7-100.4, Threat Force Structure Organization Guide*, Headquarters Department of the Army, Washington, DC, 4 juin 2015.

# Comment l'hybridité redéfinit notre stratégie

Antoine WINDECK

Général, directeur du Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentation (CICDE).

Parler de la belligérance, c'est essentiellement réfléchir, pour le directeur du Centre interarmées de concepts, de doctrine et d'expérimentation (CICDE) que je suis, à la manière dont on doit anticiper, préparer, conduire et bien sûr agir dans les conflits qualifiés d'hybrides. C'est donc bien réfléchir aux stratégies et modes opératoires face à un ennemi hybride.

Cette notion d'hybridité est d'un usage plus complexe qu'il n'y paraît souvent en première approche. Elle pose d'ailleurs clairement pour certains la question de sa pertinence. Certains chercheurs se sont en effet interrogés sur ce que l'hybridité reflétait concrètement depuis que MATHIS et HOFFMAN <sup>(1)</sup> ont développé cette notion. Pour ma part, en dépit de quelques interrogations partagées avec ces chercheurs, je trouve le recours à la notion d'hybridité pratique et intéressant, notamment du fait de sa plasticité pour décrire la manière dont l'ennemi cherche à contourner la puissance militaire en combinant des moyens conventionnels et des moyens non conventionnels. Est-ce vraiment nouveau ? Sans doute pas vraiment en matière d'art de la guerre.

L'hybridité, et c'est un point important, dérange en fait nos habitudes de pensée. Elle nous aide en quelque sorte à questionner la stratégie, la tactique et bien sûr concrètement la stratégie des moyens associée. Ces stratégies sont-elles adaptées aux formes de conflictualités contemporaines, lesquelles nous confrontent à des adversaires qui usent simultanément de modes d'actions réguliers et irréguliers dans un cadre asymétrique ?

Me plaçant préférentiellement au niveau stratégique, l'hybridité s'apparente, comme l'affirmait le regretté Christian Malis, à une stratégie de contournement des facteurs de puissance qui jouent classiquement plutôt en faveur des pays les plus puissants sur les plans militaire, économique et industriel. L'adversaire cherche ainsi à exploiter les vulnérabilités de nos organisations, de nos capacités, et de façon plus large de nos sociétés, y compris sur les plans psychologique et moral. Cette

(1) James N. MATTIS et Franck G. HOFFMAN, « Future Warfare: The Rise of Hybrid Wars », *Proceedings*, vol. 131, n° 11, novembre 2005, *US Naval Institute*.

stratégie de contournement ne se situe donc pas exclusivement sur les champs traditionnels de la puissance, elle s'exerce aussi sur des champs immatériels, notamment ceux de la perception qui ont pris depuis plusieurs années une importance notoire.

Je voudrais développer quelques aspects plus particuliers, autour de la façon dont nous pensons la belligérance, c'est-à-dire la façon dont nous concevons notre manière d'agir pour prévenir et contrer les menaces hybrides.

Comment contraindre un adversaire qui agit de façon masquée souvent imprévisible, « jouant à la fois sur le flou et le fait accompli » qui évite de franchir un seuil à partir duquel il serait certain de déclencher une réaction puissante ?

Comment s'opposer à un adversaire qui donne une place croissante aux champs des perceptions et de l'information sans pour autant négliger ou refuser la confrontation armée ?

Plutôt que de rentrer dans le détail, je resterai dans les principes généraux et limiterai mon propos aux grands défis qu'il s'agit de relever. Ces principaux défis sont de trois ordres :

- Le premier défi consiste à basculer notre effort, non pas exclusivement sur le règlement des crises, mais sur la prévention de celles-ci notamment par la connaissance et l'anticipation, avec un double enjeu « neutraliser les causes et limiter les effets ». Cela consiste à percevoir les signaux faibles des crises pour agir au bon moment et obtenir des effets durables. Nous devons identifier la nature du problème sécuritaire, le moyen le plus approprié pour son règlement et définir l'effet final recherché. Pour cela il est nécessaire de construire une stratégie globale avec des capacités adaptées. C'est bien ce qu'affirme la *Revue stratégique* de 2018.
- Le deuxième défi consiste à promouvoir une vision commune de l'environnement stratégique dans un dialogue constructif avec nos alliés et nos partenaires au sein des alliances, car l'ennemi hybride n'hésite pas exploiter les failles des organisations internationales et des processus décisionnels qui y sont mis en œuvre, failles dont les raisons sont multiples. Je crois que l'on peut observer objectivement depuis quelque temps une évolution du discours notamment politique et des comportements de nos partenaires et alliés qui vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de ce défi central.
- Enfin, le dernier défi porte davantage sur les aptitudes et les capacités. Il consiste à garantir une forme de supériorité voire de suprématie technologique dans tous les milieux (air, mer, terre, spatial et cyber) car ils sont désormais des milieux de confrontation directe ou indirecte. Le champ de l'information n'est, quant à lui, plus du tout épargné car il transcende clairement les frontières tout en remettant en cause les séparations traditionnelles paix, crise, guerre. Il est

donc exploité par un adversaire qui cherche à nous atteindre au cœur de ce que nous sommes. Ce troisième défi intègre donc, au-delà du volet capacitaire, l'impératif d'accroître notre résilience en réduisant nos vulnérabilités pour garantir en toutes circonstances notre liberté d'action sur la durée. Sur ce point particulier, Christian Malis soulignait le rôle que pouvaient jouer les armées « dans la stimulation des défenses immunitaires nationales pour développer la résilience populaire ».

En substance, et pour répondre simultanément à tous ces défis, les armées doivent disposer de capacités élargies pour couvrir tout le spectre des opérations, régulières comme irrégulières. Les forces armées françaises n'ont d'ailleurs, jusqu'à maintenant, exclu aucun type d'opérations de leur champ d'action.

Le général BEAUFRE, l'un des pères de la stratégie militaire française contemporaine définissait la stratégie comme l'art de faire concourir la force à l'atteinte des objectifs politiques (*Introduction à la stratégie*). Ce que je veux souligner en faisant référence à cette définition de l'un de nos plus grands penseurs stratégiques français contemporains, c'est que la force concourt, contribue, aux objectifs politiques, dont elle n'est qu'un moyen. En fait, si le recours à la force s'avère parfois nécessaire, il est rarement en soi suffisant. Il faut même accepter que la force soit parfois reléguée au second plan.

Plus encore, la réponse à l'hybridité de la menace doit impérativement se situer dans une stratégie globale. C'est dans ce cadre seulement que la stratégie militaire que nous mettrons en œuvre aura quelque chance de succès. J'y reviendrai plus loin.

Les engagements actuels s'inscrivent déjà – les futurs s'inscriront probablement davantage encore – en rupture avec les affrontements des dernières décennies. L'adversaire mettra en œuvre des modes opératoires faits de combinaison d'actions régulières et irrégulières, en disposant lui aussi de technologies de dernières générations très comparables avec celles que nous mettrons en œuvre. Les hypothèses d'engagements sur lesquelles nous réfléchissons pourraient présenter certaines similitudes avec les conflits statocentrés, que nos engagements les plus récents nous avaient fait oublier en termes de volumes de forces engagées et d'intensité. Cette évolution tient à l'arrivée de nouveaux acteurs qui n'hésitent pas à s'abstraire de toutes règles de droit international, et à user d'une violence portée parfois à un degré extrême. Cette évolution tient aussi au retour d'autres acteurs un peu oubliés dans le champ de la conflictualité. Tout cela en fait nous conforte dans l'idée, que la période qui s'ouvre devant nous, risque très probablement de nous amener à agir et combattre dans des situations opérationnelles qui se situeront entre « instabilité et chaos ».

Nos armées seront donc appelées de ce fait à s'adapter à ce nouvel environnement opérationnel en remplissant une palette de missions beaucoup plus

large qu'autrefois et même qu'aujourd'hui. C'est bien sûr un défi de nature capacitaire, mais aussi conceptuel, doctrinal et opérationnel que les armées doivent relever. Sur ce point, notre stratégie militaire doit permettre à nos forces de conserver le maximum d'options stratégiques possibles pour saisir les opportunités offertes par un environnement en reconfiguration rapide. L'enjeu, vous en conviendrez, est de taille.

Si l'adversaire met en œuvre des techniques de guérilla voire de terrorisme, il n'hésitera pas non plus – quand les circonstances lui seront favorables – à faire usage de toute la brutalité associée aux combats de haute intensité. C'est ce que l'on a pu observer des derniers conflits au Levant, au Donbass (Ukraine), mais aussi au Yémen. Parallèlement, le « détournement militaire » de technologies duales que nous observons ces dernières années participe quand même à une forme de nivellement technologique qui accentue singulièrement la puissance militaire de nos ennemis.

La résolution d'une crise passe donc plutôt par une approche englobant toutes les dimensions possibles permettant de contraindre l'adversaire ou au moins de limiter la portée de ses menaces. Les objectifs stratégiques militaires, cela s'entend, doivent donc bien être établis en cohérence avec toutes les autres dimensions politiques, diplomatiques, économiques, sociales et même culturelles qui interagissent et entrent plus que jamais en résonance face à un ennemi hybride. L'approche globale ne s'applique donc pas seulement au dialogue interministériel, interagences mais aussi à la juste appréciation en fonction des enjeux et des objectifs, du type d'acteurs et de moyens, du degré de contrainte que l'on devra consentir pour s'acheminer progressivement vers une sortie de crise, phase après phase.

Si la stratégie globale fixe le cadre général de l'action militaire, plus concrètement sur le terrain des opérations, c'est surtout à une aptitude générale de nos forces à la flexibilité et à la réversibilité, c'est-à-dire un changement rapide de posture pour conserver ou reprendre l'initiative et tenter de créer la surprise chez l'ennemi. C'est ce que la France entreprend en Bande sahélo-sahélienne (BSS) : c'est sans aucun doute ce qu'a permis ponctuellement le déclenchement de l'opération *Serval* au Mali avec un processus décisionnel politique rapide, que nous envient certains de nos amis européens. C'est aussi ce que permettent les reconfigurations fréquentes de nos dispositifs. La garantie du succès militaire passe de façon évidente par une liberté d'action stratégique et opérative, et une agilité tactique.

Dans ce contexte, le facteur temps est un des éléments qui pèse de façon importante dans notre stratégie face aux conflits hybrides et plus généralement irréguliers. Pour nous, forces armées, cette dimension temporelle devient véritablement un facteur de succès stratégique. Il se traduit par la capacité à durer, mais surtout à inscrire notre action dans le temps long, parfois de l'ordre de plusieurs années, qui seul permet de produire les effets recherchés de manière efficace.

\*

\*\*

De nombreuses autres dimensions pourraient compléter mon propos, en particulier le sujet du développement et de la nécessité d'implication des forces locales. Pour ne pas hypothéquer le temps de parole des autres membres de la table ronde, et en guise de conclusion, penser la belligérance de la guerre hybride, c'est penser un adversaire en constante reconfiguration, qui cherche à nous contourner et nous atteindre en exploitant nos propres vulnérabilités.

Il s'agit pour la France de gagner une guerre globale contre l'hybridité et un de ses modes opératoires particuliers qu'est le terrorisme djihadiste, avatar contemporain d'un art éternel de la guerre, qui cherche à nous atteindre bien sûr sur le terrain opérationnel mais aussi à travers toutes nos forces vives. Combattre un tel ennemi n'est évidemment pas qu'un défi militaire. Cependant, disposer d'une armée s'appuyant sur un modèle complet et équilibré, capable de s'adapter rapidement à tous les types d'engagement d'aujourd'hui et de demain, est un volet central de la stratégie française globale. ♦



# L'hybridation des réponses européennes

Nicole GNESOTTO

Présidente de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), Professeur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et Fondatrice du Forum Europe.

**M**on sujet concerne l'approche européenne des questions stratégiques, autrement dit la réflexion de l'Union européenne sur la guerre et la paix. Je l'aborderais d'un point de vue très pragmatique, très concret, car je ne suis pas sûre que les grandes considérations théoriques nous aident à mieux comprendre l'état du monde ou à faire avancer la cause européenne.

Permettez-moi d'abord un mot d'introduction sur le concept d'hybridité. C'est dans le *Tartuffe* que Molière a écrit cette phrase célèbre « l'hypocrisie est un vice à la mode et tous les vices à la mode passent pour vertu ». Et donc je dirais, *mutatis mutandis*, l'hybridité est un thème à la mode et tous les thèmes à la mode passent pour vertu. Autrement dit, je ne suis convaincue, peut-être parce que je suis incorrigiblement européenne, ni de la nouveauté ni de la pertinence de ce concept pour penser aujourd'hui le désordre international. Je trouve que la notion de « confusion stratégique » est tout aussi pertinente.

Je me propose d'une part, de rendre compte des difficultés de l'Europe à « penser stratégique » et d'autre part, malgré tout, de la créativité des Européens et de leur capacité à nourrir, plus qu'on ne l'imagine, la réflexion stratégique occidentale. Les Européens ont un héritage handicapant en matière de réflexion stratégique parce que, par définition même, la construction européenne a été pensée et construite précisément pour éviter de penser la guerre. L'ADN de la construction européenne, c'est d'évacuer la guerre des relations entre les États, que ce soit entre les États européens ou entre eux et le reste du monde. C'était la fameuse phrase des pères fondateurs : « Plus jamais ça ». Plus jamais de guerre entre la France et l'Allemagne. Autrement dit, plus jamais de légitimation pour une volonté de puissance d'où qu'elle vienne et pour l'usage de la force. Tout cela serait laissé à l'Otan et aux États-Nations. Autrement dit, l'ADN de la construction européenne était forgé sur l'éradication des rapports de force, l'éradication de la pensée stratégique. Il faut bien le comprendre pour analyser l'atonie stratégique des Européens encore aujourd'hui. C'est très facile de dire « les Européens sont nuls, ils ne comprennent rien à *Daech* ou à la Russie, etc. ». Or, ce n'est pas si simple. Il faut sans cesse se souvenir de cet héritage historique fondé sur l'éradication volontaire,

originelle, de la notion de conflit dans les relations internationales, que ça soit les relations intra-européennes ou les relations entre l'Europe et le reste du monde.

Cette volonté politique d'interdire la guerre, et même la réflexion sur la guerre entre Européens, fut ainsi à l'origine du contrat de base qui s'est conclu en 1954 entre l'Otan et l'UE : la première avait la charge d'assurer la sécurité et la défense tandis que la seconde – la Communauté des États européens (CEE) à l'époque – avait celle d'assurer la prospérité. À partir de cette date marquée par l'entrée de la République fédérale d'Allemagne (RFA) dans l'Otan, la construction européenne s'est développée sur un champ purement économique, commercial, monétaire, en laissant de côté volontairement, je dirais presque souverainement, la réflexion stratégique et en en faisant l'apanage des États-Unis, alors *leaders* de l'Otan, ou des autres États-membres.

### L'héritage stratégique européen

Voilà donc notre héritage stratégique. Certains s'en moquent gentiment comme Hubert Védrine qui parle souvent avec beaucoup d'ironie de « l'idéologie bisounours des Européens » : c'est-à-dire une façon de penser le monde à travers le seul prisme de relations commerciales, négociées, pacifiées entre États-membres, sans vouloir voir que le monde est régi par des rapports de force, par des confrontations et des logiques géopolitiques, etc. Il n'a pas tort mais, encore une fois, cela s'explique par le choix politique originel des années 1950. Prenons par exemple la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) : qu'avons-nous fait en 1951 ? Nous avons mélangé le charbon et l'acier de la France et de l'Allemagne. Autrement dit, les matières qui servaient à faire la guerre. L'idée était simple et géniale : en intégrant les ressources de deux ennemis séculaires, on leur interdisait de penser à la guerre, de faire la guerre puisqu'on mutualisait les matières stratégiques de l'époque. C'est comme si *mutatis mutandis* aujourd'hui on inventait une structure politique au Moyen-Orient où on décidait d'intégrer les capacités nucléaires d'Israël et les embryons de technologie nucléaires de tous les pays de la région. C'est exactement la même chose : on le ferait pour les empêcher de se faire la guerre. Et bien c'est ce qu'on a fait en 1951 en intégrant le charbon et l'acier franco-allemand. Autrement dit, la construction européenne représente dans la philosophie, dans la pratique et dans l'institutionnel, une volonté d'éradiquer la guerre et donc d'éradiquer la pensée de la guerre.

Pendant soixante ans, la construction européenne s'est donc développée hors histoire, hors réflexion stratégique, qui devint le quasi-monopole des Américains. Et cela a parfaitement marché : l'Union européenne est devenue la plus grande puissance économique de la Planète. Cela a même si bien marché qu'au début de la mondialisation dans les années 1980, dans ce que l'on a appelé la phase « heureuse » de la mondialisation, les Européens, qui avaient évacué la responsabilité stratégique de leur champ de responsabilités, ont même pu se croire

à l'avant-garde du monde. C'est l'époque où l'on parlait beaucoup d'Europe « postmoderne », d'une modernité européenne face à laquelle l'usage de la force, la guerre, la géopolitique étaient devenues des notions presque préhistoriques, des notions d'un XIX<sup>e</sup> siècle désormais dépassé par la modernité de la mondialisation et la disparition programmée des États-Nations. L'Union européenne montrait l'avant-garde, c'est-à-dire qu'elle revendiquait la transformation du monde par le commerce, par l'économie, par l'influence, par l'élargissement, etc. Par l'exemplarité de l'excellence européenne, elle proposait une philosophie non pas de conquête mais de transformation démocratique et libérale du monde, et de l'étranger proche, par la vertu de ce qu'on appelait la puissance douce. Zaki Laïdi a théorisé cette idée de la puissance européenne par la norme, comparée à la puissance américaine par la force, et l'on se souvient pendant toutes les années 1980-1990 de ces débats sur Mars et Vénus, la force ou la norme, etc. C'est ainsi que l'UE a d'abord réussi à s'extraire de l'Histoire avec un succès économique faramineux pendant cinquante ans, puis à croire pendant une dizaine d'années qu'elle était même à l'avant-garde de l'Histoire, qu'elle préfigurait ce que deviendraient les relations internationales au temps de la mondialisation. D'ailleurs, les Américains eux-mêmes avec Francis FUKUYAMA et d'autres pensaient que l'on entrait dans la « fin de l'Histoire », dans la mesure où la mondialisation allait aboutir à la démocratisation généralisée de la Planète.

## Une stratégie européenne de sécurité

Pendant toute cette période, les Européens ont donc très peu apporté à la réflexion stratégique mondiale, à une exception près, fondamentale. En 2003 en effet, quand les Européens se disputent violemment sur l'intervention américaine en Irak, ils décident en même temps d'écrire une stratégie de sécurité, avec comme objectif indirect l'idée de réconcilier les Français et les Britanniques. Sous la houlette de Javier Solana, les Européens écrivent donc, entre juillet et décembre 2003, la première stratégie européenne de sécurité qui s'oppose en tout point à la stratégie proposée à l'époque par les Américains, laquelle vantait notamment l'idée de frappes « préemptives », les « *coalitions of the willing* » et non plus les Alliances, etc. Or, en total contrepoint, la stratégie européenne de sécurité invente alors un concept nouveau, qui est aujourd'hui repris par tout le monde et que le terme d'hybridité ne fait que copier d'une autre façon, qui est le concept de « *comprehensive approach* », d'« approche globale ». La nécessité d'une approche globale de la sécurité est désormais reconnue par le monde entier comme une évidence. Or, ce sont les Européens en 2003 qui inventent cette notion et qui en font le cœur de leur stratégie. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est une approche stratégique complexe, dans laquelle les interventions militaires sont conçues comme nécessaires mais pas suffisantes parce que, dans les interventions extérieures, il existe une séquence militaire très courte suivie en général d'une très longue séquence civile de reconstruction, de réconciliation, de réparation après un conflit : c'est ce *mix*

militaire et politique qui devient le cœur de la stratégie de sécurité européenne, alors qu'à l'époque les Américains proposaient une stratégie purement militariste et interventionniste, basée sur le simple calcul des rapports de force. Cette stratégie de sécurité de Javier Solana était vraiment à l'avant-garde, et elle a servi de fondement à la Politique européenne de sécurité et de défense commune (PESDC).

Voilà l'héritage stratégique des Européens. C'est un héritage contraignant, qui ne leur a pas donné l'habitude ou l'envie de penser la guerre mais, quand ils l'ont fait, malgré tout, c'était avec une capacité d'anticipation stratégique tout à fait moderne.

Mon second point porte sur l'actualité stratégique de l'Europe. Les Européens se retrouvent dans un contexte stratégique profondément différent. Nous pourrions d'ailleurs soutenir que l'Europe aujourd'hui est un microcosme de toutes les typologies de guerres que vous pouvez recenser sur la planète : nous trouvons en effet sur le continent à la fois des guerres interétatiques, des guerres hybrides, des attaques terroristes, des flots de réfugiés qui ne sont pas des menaces mais qui sont perçus par certaines catégories de population comme telles, nous retrouvons aussi la question nucléaire, des restes de conflits ethniques issus de la guerre des Balkans en Macédoine ou en Bosnie-Herzégovine, des menaces cyber, etc. Cette Europe est donc aujourd'hui une sorte de microcosme stratégique de la Planète. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'Europe n'est plus du tout le centre du monde stratégique, qu'il n'y aura plus de guerre mondiale pour le partage de l'Europe, mais qu'elle reste quand même le miroir du monde, le miroir de la conflictualité mondiale.

Ce théâtre européen a toutefois une spécificité : il connaît une coïncidence de crises sévères, multiples, durables et pour lesquelles il n'y a aucune solution. Telle est aujourd'hui la spécificité de l'équation de sécurité européenne. En 2003, les Européens pouvaient en effet se disputer sur la solution la plus adaptée au problème irakien ; mais aujourd'hui il n'y a même pas de dispute sur la solution au problème syrien par exemple, puisque personne n'a la moindre idée de ce que pourrait être ne serait-ce qu'un début de la solution. Or de cette coïncidence de crises, les Européens doivent tirer un certain nombre de conclusions. La première concerne le choix que nous avons fait pendant soixante ans d'une abstinence stratégique au profit de l'Otan et des États-Nations : ce choix désormais nous dessert. Aujourd'hui, alors que nous n'avons jamais voulu gérer le Moyen-Orient, nous sommes en première ligne des effets en retour de ce conflit. Que sont en effet les réfugiés ou les terroristes ? Ce sont les manifestations à l'intérieur de l'Europe de conflits extérieurs à l'Europe, pour lesquels l'Europe pendant soixante ans n'a pas du tout voulu intervenir. Autrement dit, cette politique d'abstinence stratégique qui nous a tellement enrichis pendant la guerre froide est devenue aujourd'hui notre handicap stratégique majeur.

Deuxième leçon, nous avons cru, par notre politique « transformationniste », par l'élargissement, le commerce, l'exemplarité, nous avons cru pouvoir modifier notre environnement stratégique proche. En réalité, c'est l'inverse qui s'est produit : c'est notre environnement stratégique proche qui nous déstabilise et nous modifie aujourd'hui, au point que les mouvements d'extrême droite prolifèrent aussi dans l'Union européenne. Notre environnement nous modifie non seulement en termes de sécurité stratégique, par le biais du terrorisme ou des mouvements de réfugiés, mais il nous modifie surtout politiquement, au sens où nos démocraties elles-mêmes sont en danger. Cette leçon est essentielle : notre volonté de transformer l'extérieur s'est inversée, c'est l'extérieur qui nous transforme de la plus mauvaise des façons.

Troisième leçon, la solidarité stratégique entre Européens qui était le fondement de l'Otan, au sens où il y avait une menace collective et donc une vulnérabilité collective de toute l'Alliance, cette solidarité stratégique a disparu. Si vous habitez dans les pays Baltes ou si vous habitez au Portugal, vous n'avez pas la même perception des menaces : le grand défi des Européens est de recréer une solidarité stratégique en l'absence de menace collective.

C'est donc à partir de cet héritage stratégique inexistant, de cet environnement stratégique complètement modifié et pour lesquels les Européens doivent très vite tirer des leçons, que se produisent depuis quelques mois une sorte de renouveau stratégique européen, une nouvelle façon donc d'aborder la guerre et la paix.

## **De nouveaux facteurs d'incertitudes**

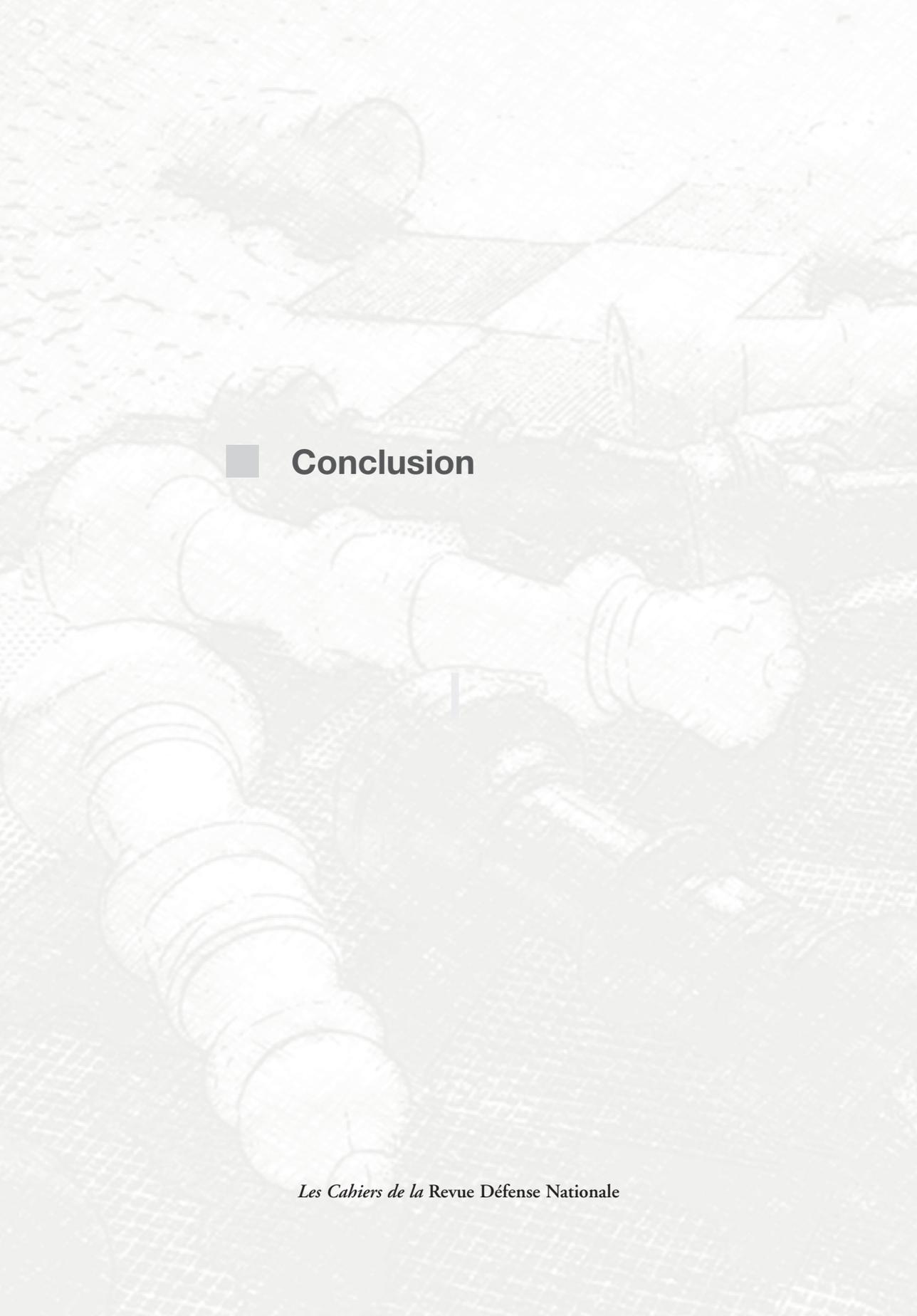
Beaucoup de facteurs entrent en jeu, que je n'ai pas le temps de détailler ici. Il y a d'abord le choc de la nouvelle incertitude américaine, je dirais même le danger américain. L'Amérique aujourd'hui est en effet, à mes yeux, un problème pour la sécurité de l'Europe, tout autant qu'un allié. Vient ensuite le retour de la France, qui a repris ses habits de défenseur d'une Europe acteur sur la scène internationale. S'ajoutent bien sûr le choc du *Brexit*, la multiplication des menaces, etc. Tout un ensemble d'évolutions qui modifient profondément les attentes des citoyens européens : dans tous les sondages d'opinion, l'exigence de sécurité est maintenant la première de toutes les priorités, avant la prospérité et la lutte contre le chômage. En conséquence, les questions de défense et de sécurité redeviennent numéro un sur l'agenda des chefs d'États et de gouvernements. C'est ainsi que plusieurs décisions importantes ont été prises ces derniers mois pour essayer de créer ce qui est aujourd'hui le thème à la mode dans les discours européens : l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Je ne suis pas sûre du sens exact mis derrière cet objectif, mais ce dont je suis certaine c'est que les Européens ont mis fin, à cause du *Brexit*, à cause de Trump, à cause de Macron, à une longue période de cécité et d'inexistence stratégiques. Ce qui leur reste à inventer, pour paraphraser ce thème du colloque sur l'hybridité des menaces, c'est l'hybridité des réponses,

L'hybridation  
des réponses européennes

et notamment l'imbrication des réponses diplomatiques et sécuritaires. Il n'est guère utile d'intervenir au Mali, en Syrie, en Irak ou je ne sais où, si nous n'avons pas la moindre idée de l'issue diplomatique de ces conflits. Et c'est sur ces sorties de crises que les Européens ont beaucoup, beaucoup, de créativité à démontrer.

Rappelons-nous : au Conseil européen de 1980 à Venise, ce sont les Européens qui ont inventé la solution du conflit israélo-palestinien, ou en tout cas qui l'ont adoptée comme la seule possible : deux peuples, deux États dans des frontières sûres et reconnues. Si nous avons été capables de le faire en 1980 pour un sujet si difficile, nous devrions peut-être aussi pouvoir imaginer des solutions pour d'autres conflits dont nous subissons les conséquences, et pour lesquels les interventions militaires ne suffisent pas.

Merci beaucoup. ♦



## ■ Conclusion



# La maîtrise du renseignement : un enjeu pour l'hybridation

Pierre DE BOUSQUET DE FLORIAN

Coordinateur national du renseignement et de la lutte  
contre le terrorisme.

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier les organisateurs de ces VII<sup>e</sup> Assises nationales de la recherche stratégique de leur invitation à un événement qui marque chaque année la réflexion sur les questions de défense, de sécurité et de renseignement.

Je suis censé clôturer ces débats. Je vais toutefois m'empresse de ne pas me prêter à l'exercice et ce, pour deux raisons. Il serait d'abord malvenu de discourir sur des entretiens auxquels je n'ai pas pu assister. Ensuite, il me paraît plus intéressant de vous proposer des perspectives... Vous savez comme moi, et tel est l'objectif de ces Assises, que notre devoir premier est de toujours regarder devant nous. Le rétroviseur nous intéresse moins que la longue-vue...

Le président de la République m'a confié dès le mois de juin 2017, juste après son élection, la création et la direction d'une nouvelle structure qui lui est directement rattachée : la Coordination nationale du renseignement et de la lutte antiterroriste (CNRLT), avec en son sein un Centre national du contre-terrorisme. La mission qui m'a été confiée consiste à regarder devant, à anticiper.

Quel est le sens de cette réforme ?

La CNRLT est à la fois une mission et une vision.

## **La CNRLT, une mission de coordination**

Commençons par la mission. La CNRLT a été créée le 14 juin 2017 par un décret du président de la République en conseil des ministres, afin que l'État dispose d'un chef d'orchestre en matière de renseignement et de lutte antiterroriste. Je ne joue pas des instruments : je m'assure simplement de l'harmonie de l'ensemble. Nous ne faisons pas le travail à la place des services : ce serait présomptueux car ils le font très bien ; en revanche, il nous appartient de traquer les zones d'ombre, les questions ignorées ou méconnues. Je dois m'assurer que tous jouent ensemble, la même partition. Les questions de renseignement et de lutte antiterroriste ne souffrent en effet aucune fausse note.

Cette réforme importante vient consacrer un processus entamé en 2008-2009 lors de la création de la CNR. Désormais, le périmètre de la Coordination nationale est étendu à la lutte antiterroriste et à la coordination des services dits du 2<sup>e</sup> cercle, soit tous ceux – et ils sont près d'une vingtaine ! – utilisant des techniques de renseignement. Cette réforme confirme combien désormais le renseignement représente une fonction stratégique de l'État, fonction pour laquelle le chef de l'État souhaite disposer d'un instrument de pilotage structuré.

La création d'un Centre national de contre-terrorisme au sein de la CNRLT vise à doter le chef de l'État et le Premier ministre d'une information consolidée et rapide sur un sujet essentiel. À ce titre, il convient de souligner que le président de la République a désigné le péril avec clarté : « le terrorisme islamiste ». Cet acte préalable de qualification était indispensable afin de sortir de deux pièges antithétiques : le déni et l'amalgame. Nos ennemis se revendiquent certes d'un islam salafiste, nous ne pouvons ni le nier, ni l'ignorer, pour autant l'islam ne peut être confondu avec sa variante la plus archaïque.

Afin d'accomplir cette mission de Coordination nationale, le président de la République nous a doté des moyens juridiques, matériels et humains nécessaires à cette mission.

### **La CNRLT, une vision du renseignement**

Mais une mission n'est rien sans une vision. La vision du CNRLT se déploie dans trois dimensions : géopolitique, criminologique et stratégique.

Commençons par la géopolitique. Notre planète ne cesse de se fragmenter depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et ce processus s'accélère désormais sur tous les continents. Cette planète est émiettée en de multiples États souvent trop faibles : songeons qu'ils étaient une quarantaine à la sortie de la Seconde Guerre mondiale et désormais près de 200 ! Or la fragmentation d'un espace géographique produit souvent du chaos, c'est-à-dire des vagues d'illicite, de crime et de terreur. La France a déjà souffert de terrorismes issus d'espaces fragmentés et chaotiques :

- entre les deux guerres mondiales, avec l'instabilité dans les Balkans ;
- dans la décennie 1980, avec l'instabilité au Moyen-Orient, en particulier au Liban, et aux alentours ;
- aujourd'hui, dans l'aire fragmentée entre l'Irak et la Syrie qui suscite crime et terreur à la fois. N'oublions pas non plus les questions libyenne et sahélienne...

Face à ce péril stratégique, la France ne peut se contenter d'une réaction symptomatique. Face à ce péril stratégique, la France doit passer du symptomatique à l'étiologique. C'est pourquoi, nous devons, en liaison avec le monde de la recherche, nous préoccuper constamment de connaître les causes profondes des

violences qui nous frappent. Telle est la raison pour laquelle deux des 15 conseillers de la CNRLT ont en charge pour l'un l'analyse et pour l'autre la prospective, tous deux agissant en étroite relation avec le monde académique. Car le devoir des services spécialisés que je coordonne et celui de la CNRLT que je dirige est de proposer des diagnostics justes et rapidement.

Cette dimension géopolitique ne peut faire l'économie ensuite d'une vision criminologique. Cette journée a amplement démontré combien les phénomènes de criminalité de droit commun et de violence politique s'imbriquaient désormais, pour conduire à de dangereuses hybridations. L'Europe, et en tout premier lieu la France, connaît en effet depuis 2015 une vague de terrorisme hybride. Cette particularité aurait mérité d'être comprise plus tôt.

Enfin, les dimensions géopolitique et criminologique ne doivent pas nous faire oublier la vision stratégique. Aux Proche et Moyen -Orient, l'analyse du terrorisme ne peut jamais faire l'économie de ses interactions avec les États. Le terrorisme d'État y a toujours dominé, ce qui signifie que certains États savent ou créer ou manipuler les entités violentes apparemment sans maîtres affichés.

Nous sommes dans le monde certes de la « complexité » comme le disait justement le général de Gaulle, mais aussi de la dissimulation et de l'art de la stratégie indirecte porté à son acmé. Or, cette dimension stratégique ne peut pas s'appréhender par le *Big Data* et la fascination pour les seules nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC). En la matière, l'esprit de finesse l'emportera toujours sur l'esprit de géométrie. À la suite de Pascal, il nous faut retrouver le sens des « choses délicates et nombreuses » (*Géométrie-Finesse II*), une forme de subtilité du monde. Il nous faut donc plus que jamais nous nourrir d'histoire, de géographie, d'anthropologie et d'expérience professionnelle intelligemment assimilée.

Les Assises nationales de la recherche stratégique en sont le témoignage vivant...

Je vous remercie. ♦



# GEOSTRATEGIA

L'agora stratégique 2.0 du CSFRS

## LES PARTENAIRES



ANAJ-IHEDN



ASIA CENTRE  
centreasia.eu



Les Cahiers de  
**L'Orient**



CERPA



le **cnam**



CREOGN



EUROPEAN  
COUNCIL  
ON FOREIGN  
RELATIONS  
ecfr.eu



ÉCOLE DE GUERRE



Encyclopédie  
de l'énergie

FONDATION  
pour la RECHERCHE  
STRATÉGIQUE

*futuribles*  
L'anticipation au service de l'action

IDDRI

ifri institut français  
des relations  
internationales



IHEDN

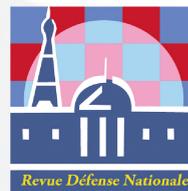


INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



IRIS  
INSTITUT DE RELATIONS  
INTERNATIONALES  
ET STRATÉGIQUES

La Vigie



Revue Défense Nationale



Sécurité Globale



UNION-IHEDN



utt

université de technologie  
Troyes



Conseil Supérieur de la Formation  
et de la Recherche Stratégiques



# GEOSTRATEGIA

L'agora stratégique 2.0 du CSFRS



## PENSEES STRATEGIQUES



De la place de l'arme aérienne dans la stratégie

par Patrick BOUHET

Source : CERPA

## DEFENSE ET SECURITE



Pourquoi il faut renforcer les sanctions contre Pyongyang.

par Benjamin HAUTECOUVERTURE

Source : FRS

## GEPOLITIQUE



Mali, une guerre sans fin ?

par Serge MICHAÏLOF

Source : RDN

## SOCIETES, CULTURES, SAVOIRS



Les 6 phases d'une crise sur Twitter

par Nicolas VANDERBIEST

Source : INHESJ

## Le portail de la réflexion sur les questions stratégiques

**Geostrategia, l'Agora stratégique 2.0**, est le portail numérique du **CSFRS** dédié à la réflexion sur les questions stratégiques. Il en reflète la diversité et facilite le rapprochement des acteurs comme l'accès aux meilleures sources.

**Geostrategia** et son édito hebdomadaire présentent un écho de la réflexion sur les questions stratégiques : articles, études, vidéos, informations sélectionnés pour la semaine en cours.

**Geostrategia, hub** numérique, propose un annuaire visant à regrouper la communauté stratégique : enseignants, chercheurs, praticiens, étudiants, férus de questions stratégiques...

**Geostrategia** facilite l'accès au large réseau de partenaires issus de la communauté stratégique sur lequel s'appuie le portail.

## Geostrategia, l'Agora stratégique 2.0

INSCRIPTION A LA NEWSLETTER

[www.geostrategia.fr](http://www.geostrategia.fr)



# ENTRE INSTABILITÉ ET CHAOS

## HYBRIDATION DES MENACES

### VIII<sup>èmes</sup> Assises nationales de la recherche stratégique

ACTES DU COLLOQUE ORGANISÉ PAR LE CSFRS  
en collaboration avec l'IHEDN et l'INHESJ

Les VIII<sup>èmes</sup> Assises nationale de la recherche stratégique, saison 2017, ont eu pour thème l'hybridation des menaces.

Quelle est la nature des menaces contemporaines ? De quoi procèdent-elles ? Sommes-nous capables de les identifier aussi aisément qu'auparavant ? Toutes ces interrogations expriment notre difficulté croissante à clarifier les périls qui pèsent sur notre société.

Si les menaces d'hier étaient fixes et appréhendées, elles sont désormais mouvantes et déconcertantes. Elles brouillent les champs et les modes : criminalités, pirateries, fanatismes, terrorismes, conflictualités armées... La mutation permanente des menaces bouleverse donc les cadres de pensée traditionnels et nous incite à interroger leur nature au travers d'une nouvelle grille de lecture : L'hybridité.

À partir du XX<sup>e</sup> siècle, le processus d'hybridation, de métamorphose des menaces connaît une ascension fulgurante. Une transformation des acteurs tout comme une mutation de leurs activités s'est opérée au gré des évolutions de l'environnement. Si activités criminelles et activités terroristes s'excluaient naguère et justifiaient des approches disjointes, elles s'inscrivent désormais dans un *continuum*, le « gangsterrorisme ». De même, la guerre régulière cède le pas à une reformulation de la belligérance, croisant les modes et les champs d'agression.



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la **Revue Défense Nationale** assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale lui assure de participer activement au renouvellement du débat stratégique. La **Revue Défense Nationale** permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.